Plan d'Actions Territorialisé Opérationnel 2013-2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de la Moselle

Mission Interservices de l'Eau et de la Nature de la Moselle

Directive cadre sur l'eau

Déclinaison des programmes de mesures adoptés par le comité de bassin Rhin-Meuse dans le département de la Moselle

PLAN D'ACTION OPERATIONNEL TERRITORIALISE 2013 - 2015

CONTEXTE

Le SDAGE Rhin-Meuse, adopté le 27 novembre 2009, définit les objectifs et les grandes orientations pour une gestion équilibrée des ressources en eau, en application de la directive cadre sur l'eau (DCE).

Le programme de mesures qui l'accompagne précise les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, à partir de quatre grands domaines d'actions :

- la restauration des cours d'eau et la protection des zones humides,
- la réduction des pollutions industrielles
- la réduction des pollutions ponctuelles et diffuses d'origine agricole,
- l'assainissement des pollutions domestiques.

Ce programme de mesures doit être décliné en plan d'actions à l'échelle départementale pour lui donner une portée opérationnelle en identifiant plus précisément les actions nécessaires et en définissant les conditions favorisant leur mise en œuvre. Dès 2009, la direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) du ministère chargé de l'écologie a demandé aux missions inter-services de l'eau et la nature de coordonner la préparation et le suivi de la mise en œuvre de ces plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT).

Trois plans d'actions 2010, 2011 et 2012 ont été élaborés de manière commune entre les services de l'Etat, le Conseil général de le Moselle, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA). Ils ont constitué une première approche structurante des dynamiques à mettre en œuvre pour la reconquête du bon état des eaux.

Une note de cadrage national, éditée par la DEB courant 2012, fixe désormais le rôle des différents acteurs dans l'élaboration du PAOT. Elle rappelle, que le PAOT est à la fois la feuille de route de la mise en œuvre de la DCE, mais aussi la base de communication vis-à-vis des acteurs locaux. Le PAOT vise à prioriser et à rendre visible les actions qui contribuent à diminuer les pressions sur le milieu et à en améliorer significativement la qualité, en fonction des enjeux et des moyens.

Le document de synthèse du plan d'actions présenté, ci-après, affiche les principaux objectifs que se fixe la MISEN pour l'élaboration à partir de 2013 d'un plan d'actions pluriannuel (sur trois ans glissants), de manière à donner suffisamment de visibilité sur les actions à initier, à poursuivre ou à développer. Ce plan nécessitera une actualisation chaque année et des points d'étape réguliers d'avancement des actions. La traçabilité des actions inscrites à ce plan d'action pluriannuel sera un élément fort de cet exercice.

L'élaboration de ce PAOT a été le fruit d'une large concertation menée avec les membres et les partenaires de la MISEN entre octobre et décembre 2012. Des groupes de travail thématiques ont été constitués et ont permis de définir des méthodologies de réflexion commune, afin de dégager prioritairement les actions à échéance 2015.

Pour un meilleur échange sur le PAOT, la MISEN 57 a élargi son comité en associant à la réflexion :

- le Conseil général de la Moselle.
- les Chambres consulaires ;
- les CLE des SAGE ;
- les fédérations de pêche de la Moselle ;
- les parcs naturels régionaux.

Les échanges lors de ces groupes de travail ont permis d'associer un large panel d'acteurs engagés dans la politique de l'eau et présents sur le terrain.

La nouveauté de ce plan d'actions est l'introduction d'un plan de contrôle inter-services de l'état et de ses établissements publics.

En terme d'accompagnement financier, l'Agence de l'Eau a prévu dans son Xème programme (2013-2018) de privilégier les opérations inscrites au PAOT, en tant qu'elles sont indispensables à l'atteinte des objectifs fixés pour atteindre le bon état des eaux, en majorant notamment les taux d'aide associés à leur réalisation.

Le travail de construction du PAOT 2013 – 2015 a été réalisé en référence des documents suivants :

- la note de cadrage national DEB de janvier 2012,
- la note STB (PAOT - précisions sur la méthode) de l'atelier du 05 avril 2012,
- la note de cadrage régionale pour l'élaboration des PAOT du 03 octobre 2012,

PRINCIPAUX ENJEUX

Les principaux enjeux identifiés dans le département concernent :

–la restauration de l'hydromorphologie des rivières qui ont subi de nombreux aménagements en milieu urbain comme en milieu rural ;

–la restauration de la continuité écologique ;

–la préservation des zones humides ;

–la réduction ou la suppression des rejets de substances chimiques ;

– la préservation des eaux souterraines vis-à-vis des pollutions par les phytosanitaires et dans une moindre mesure par les nitrates en liaison avec les pratiques agricoles et de manière plus localisée, par les pollutions d'origine industrielle notamment sous la plateforme pétrochimique de CARLING ;

– la mise en conformité des systèmes d'assainissement des agglomérations ;

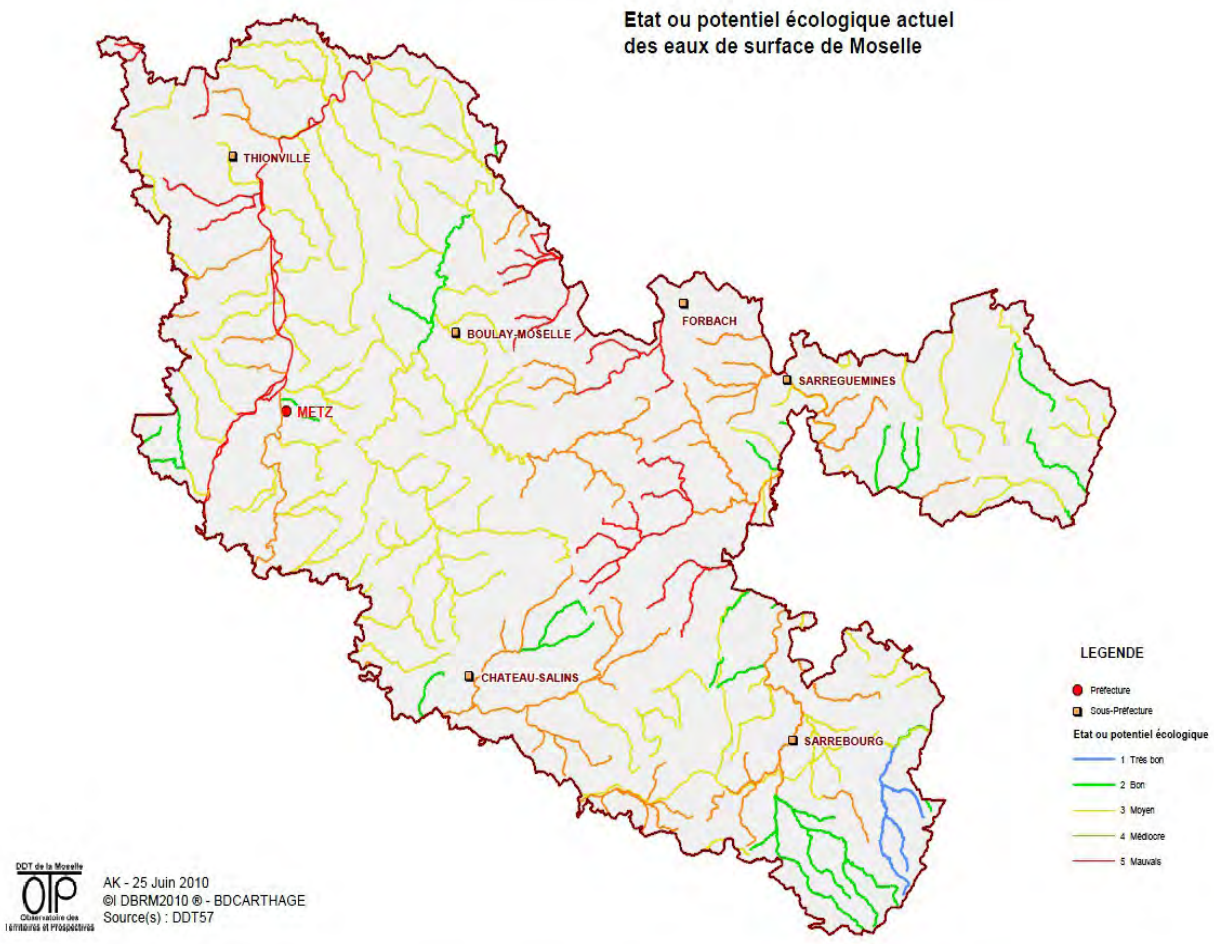

Carte 1 : état écologique actuel des eaux de surface de Moselle

Le coût du programme de mesures 2010-2015 correspondant à l'ensemble des actions à mener sur le département a été évalué à 420 millions d'euros dont :

−74 % pour les travaux d'assainissement ;
−10 % pour la pollution liée aux activités industrielles et artisanales ;
−11 % pour les pollutions ponctuelles et diffuses d'origine agricole ;
− 6 % pour la restauration de l'hydromorphologie.

Masses d'eau de surface :

En Moselle, on dénombre 183 masses d'eau de surface. La répartition selon les huit bassins élémentaires est exposée ci-dessous :

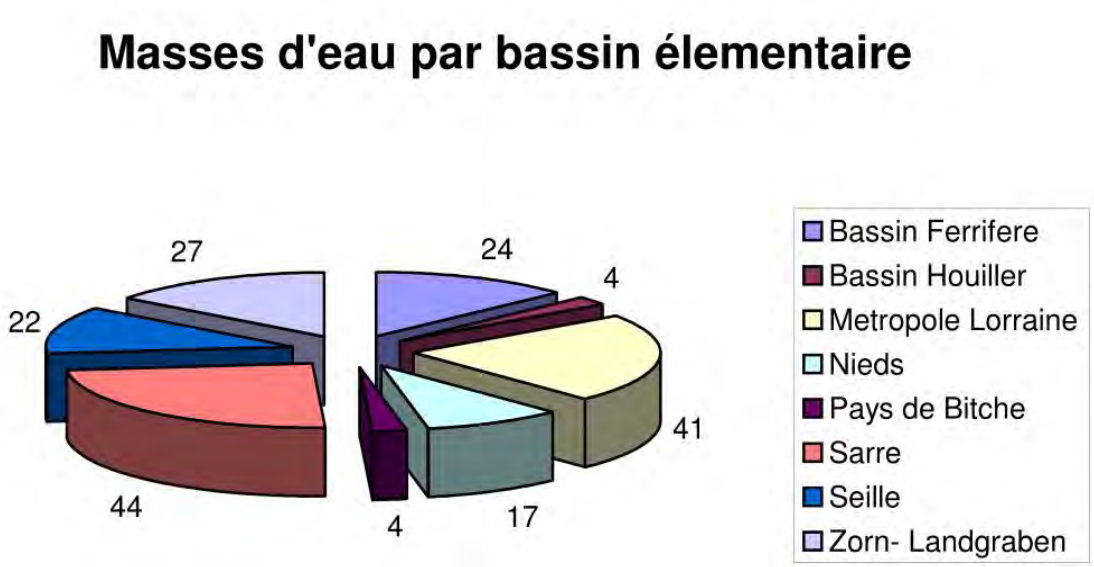

Les cartes suivantes représentent l'état écologique et chimique des masses d'eau de surface en Moselle :

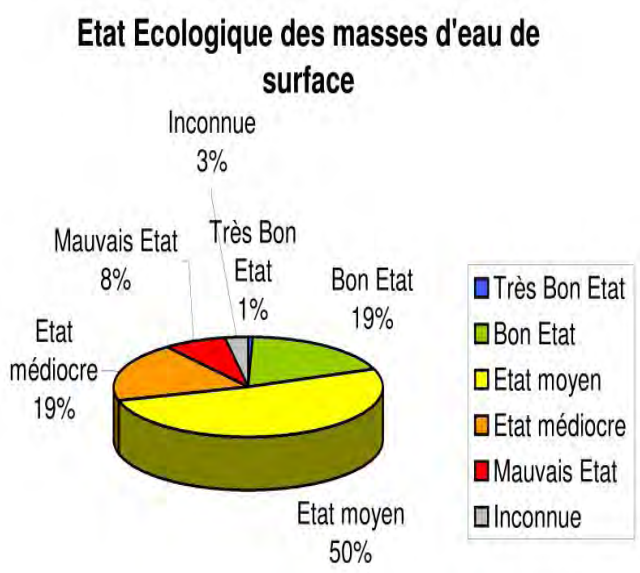

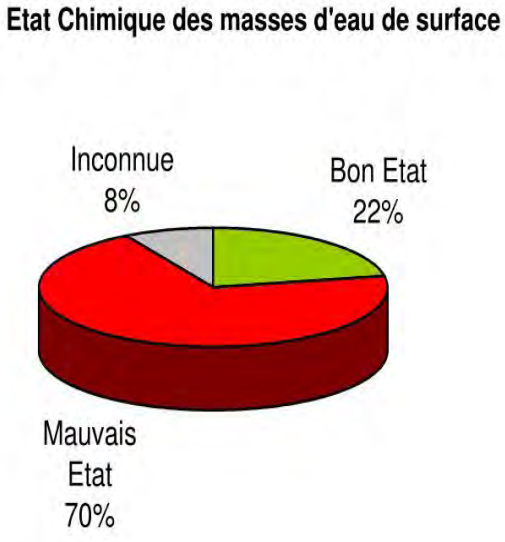

Cartes des échéances écologiques et chimiques :

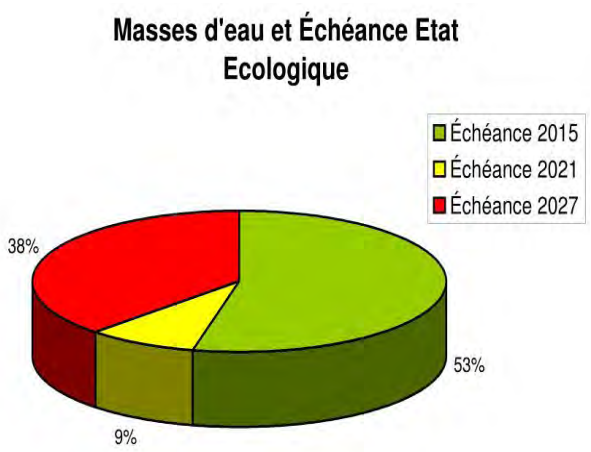

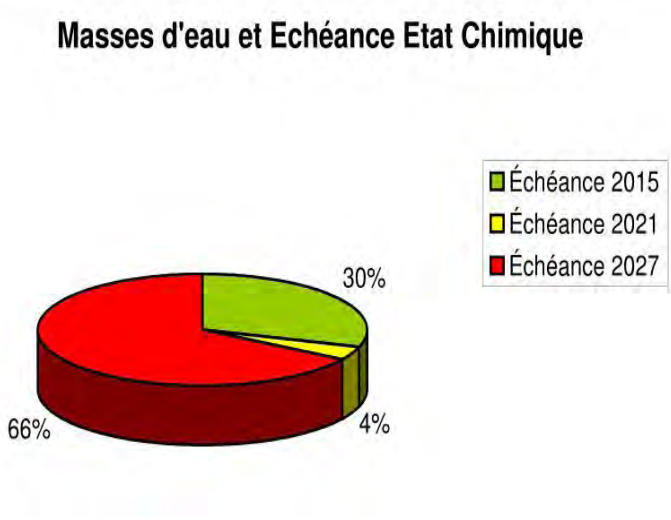

D'après le diagramme ci-dessus, environ la moitié des masses d'eau du département doivent atteindre le bon état écologique à échéance 2015.

Une mise à jour de la connaissance de la qualité des masses d'eau est en cours. Ce nouvel état des lieux attendu en 2013 contribuera la préparation du nouveau SDAGE et sera pris en compte dans la mise à jour du prochain PAOT.

1.SYNTHESE DES PLANS D'ACTIONS 2010 - 2012

Principe retenu :

Toutes les actions inscrites au PAOT précédent sont maintenues. Des actions ponctuelles, pertinentes non prévues au PDM pourront être ajoutées, si les enjeux le justifient. Le PAOT est un outil de suivi des actions planifiées et mises en œuvre, nécessaire pour que l'Etat puisse répondre aux contentieux au niveau européen, en montrant les moyens et actions mis en œuvre et les résultats atteints. La traçabilité des actions est donc obligatoire.

2.PLAN D'ACTIONS 2013 - 2015

Le plan d'actions vise plus particulièrement à :

– initier des actions ambitieuses de restauration de l'hydromorphologie dans les secteurs dégradés où ces actions sont une condition indispensable à l'atteinte du bon état, en complément de la maîtrise des pollutions ponctuelles. Ces actions nécessitent une réflexion préalable sur les secteurs à traiter, l'échelle de travail et la recherche d'une maîtrise d'ouvrage, qui est souvent le point d'entrée délicat de l'action ;

– traiter des obstacles identifiés pour la restauration de la continuité écologique. Il s'agira

d'identifier les propriétaires et d'engager les actions et procédures permettant d'aboutir à leur équipement ou à leur effacement ;

– rechercher les sources potentielles de substances dangereuses, notamment auprès des établissements industriels et des gestionnaires de stations d'épuration urbaines (STEP> 10000 EH);

– construire les plans d'actions sur les captages Grenelle : il s'agit tout d'abord d'identifier les surfaces à protéger et les acteurs impliqués et d'examiner en concertation entre les collectivités et les agriculteurs concernés, quelles actions peuvent être développées et comment construire durablement un engagement volontaire à leur mise en œuvre ;

–achever la mise aux normes de l'assainissement collectif au regard de la directive « eaux résiduaires urbaines » en priorisant les communes à échéance 2015, avec un fort impact en terme de pollutions classiques sur les milieux naturels.

Parallèlement, un programme de contrôle sera développé pour s'assurer de la conformité des ouvrages existants.

3.ORGANISATION - MISE EN PLACE:

La MISEN a coordonné l'élaboration du PAOT en Moselle. Les travaux ont été conduits sous le double pilotage de la DDT et de l'Agence de l'eau. Pour l'élaboration des PAOT précédents, l'organisation en Moselle avait été sectorielle, mais il s'est avéré plus évident d'engager des réflexions par thématique permettant ainsi de réunir des personnes engagées spécifiquement sur le thème.

Des groupes de travail ont été constitués dans les quatre domaines suivants :

- agriculture **- assainissement**
- hydromorphologie **- industrie**

Ils se sont réunis courant novembre 2012 pour réfléchir sur une méthodologie et mener un travail d'identification des actions prioritaires à retenir pour le plan d'actions 2013-2015.

Ces groupes comprenaient les membres suivants :

Groupe de travail « hydromorphologie » pilote AERM

AERM	CLE SAGE Moder
DDT	CLE SAGE Bassin Ferrifère
DREAL	CLE SAGE Bassin Houiller
CG57	Parc Naturel Régional de Lorraine
Fédération de pêche 57	Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Fédération départementale - AAPPMA	Chambre Agriculture
ONEMA	

Groupe de travail « assainissement » pilote DDT

AERM	CLE SAGE Bassin Ferrifère
DDT	CLE SAGE Bassin Houiller
CG57	CLE SAGE Moder
DREAL	

Groupe de travail « agriculture » pilote DDT

AERM	ARS
DDT	Chambre Agriculture
ONEMA	

Groupe de travail « industrie » pilote DREAL

AERM	DREAL

Les pilotes des groupes ont synthétisé les présentations des résultats et mis en commun leurs travaux lors de la réunion du 23 novembre 2012. La cohérence des méthodes a été vérifiée par rapport aux notes de cadrage national et régional, avec notamment comme priorité l'atteinte du bon état des masses d'eau à échéance 2015. Il a été vérifié qu'aucune masse d'eau ne soit orpheline dans les domaines de l'hydromorphologie et de l'assainissement.

Le résultat de ce travail a été présenté au comité permanent de la MISEN 57 du 11 décembre 2012, pour avis. La validation des actions sera soumise à M. le Préfet lors de la MISEN stratégique.

PAOT 2013 – 2015 - VOLET HYDROMORPHOLOGIE

LE PAOT 2013 – 2015 – VOLET « HYDROMORPHOLOGIE »

Le PAOT 2013-2015 vient compléter les actions déjà inscrites dans le PAOT antérieur qui ne sont pas remises en cause.

Le choix des nouvelles actions à inscrire, conformément au cadrage donné par le secrétariat technique de bassin (STB), s'est basé sur une analyse des données du programme de mesures (PDM) et des données complémentaires issues de l'état des lieux des milieux naturels sur le plan hydromorphologique.

La méthode retenue a consisté à inscrire d'emblée les actions prioritaires au titre du Programme de Mesures sur des cours d'eau déclassés.

Dès lors qu'un écart a été constaté entre la priorité d'une action et l'état du milieu correspondant, une expertise a été réalisée en associant des organismes ayant une bonne connaissance du terrain afin de garantir la pertinence de l'action à inscrire (ONEMA, Conseil général, DDT, DREAL, Agence de l'eau, fédération de pêche, parc naturel de Lorraine, etc,).

Pour le cas où le groupe ne disposait d'aucune donnée sur l'état des lieux, l'avis des experts a également été sollicité.

Compte tenu de la difficulté de mise en œuvre des actions en matière d'hydromorphologie (implication des acteurs, absence de porteur de projet, financement, échelle étendue de l'action...), il a été proposé de lister l'ensemble des actions jugées pertinentes quelle que soit l'échéance d'atteinte du bon état. Seule, une distinction de l'année d'inscription tient compte de cette échéance.

Certaines exceptions s'expliquent par l'existence d'un projet global à l'échelle d'un bassin versant (cas de bassins versants découpés en plusieurs masses d'eau : exemple l'Albe, le Conroy).

Enfin, les actions nécessaires à la restauration de la continuité écologique, découlant du classement des cours d'eau en liste 2 et du recensement des ouvrages dits « Grenelle », ont été inscrites systématiquement (5 actions).

En conclusion, le PAOT 2013-2015 consistera à engager des actions sur 25 masses d'eau de 8 bassins élémentaires.

Nom de la masse d'eau	Bassin élémentaire	PRIORITE Programme de Mesures	Etat Hydro-morphologique	Echéance pour l'objectif d'état écologique	Année d'inscription au PAOT
BIBICHE	Métropole Lorraine	**2**	**3**	2015	**2013**
MANCE	Métropole Lorraine	**1**	**3**	2015	
RUISSEAU DE MONTENACH	Métropole Lorraine	**2**	**2**	2015	
RUISSEAU DE TREMERY	Métropole Lorraine	**2**	**3**	2015	
FALKENSTEINBACH 1	Moder	**2**	**2**	2015	
SCHWARZBACH	Moder	**1**	**3**	2015	
ZINSEL DU NORD 1	Moder	**1**	**3**	2015	
ANZELINGERBACH	Nieds	4	**2**	2015	
NIED ALLEMANDE 1	Nieds	**1**	**3**	2015	

ALBE 1	Sarre	1	3	2027	
ALBE 2	Sarre	1	3	2015	
NAUBACH 2	Sarre	2	2	2015	
SARRE 1	Sarre	3	1	2015	
WILLERLACHGRABEN	Sarre	1	2	2015	
GRAND FOSSE	Seille	1	2	2015	
RUISSEAU DE LA FLOTTE	Seille	1	3	2015	
ZORN 2	Zorn - Landgraben	3	3	2015	
CONROY 1	Bassin Ferrifère - Rhin	2	3	2027	**2014**
CONROY 2	Bassin Ferrifère - Rhin	2	3	2021	
RODE	Sarre	1	3	2021	
RUISSEAU DE GUEBLANGE	Seille	1	3	2021	
SEILLE 1	Seille	1	3	2021	
BISTEN	Bassin Houiller	3	3	2027	**2015**
SEILLE 4	Seille	2	3	2027	
SARRE 2	Sarre	3	3	2027	

Détail des actions inscrites en 2013

ME inscrite dans un PAOT

ME sans action nécessaire

NOM ME	B élémentaire	PRIORITE PDM CODIFIEE (cartes SENR)	Etat Hydromorpho	obj etat eco	Propositions: Année PAOT	Propositions: Commentaire Etape à inscrire
BIBICHE	Métropole Lorraine	2	3	2015	2013	à inscrire en Restauration: trouver un MOA
MANCE	Métropole Lorraine	1	3	2015	2013	à inscrire en Restauration trouver un MO
RUISSEAU DE MONTENACH	Métropole Lorraine	2	2	2015	2013	à inscrire Continuité écologique, trouver un MO
RUISSEAU DE TREMERY	Métropole Lorraine	2	3	2015	2013	à inscrire Restauration: trouver un MOA
FALKENSTEINBACH 1	Moder	2	2	2015	2013	inscrire restauration : finaliser l'étude en cours (info : liste 1)
SCHWARZBACH (AFFL. FALKENSTE	Moder	1	3	2015	2013	inscrire restauration : finaliser l'étude en cours (info : liste 1)
ZINSEL DU NORD 1	Moder	1	3	2015	2013	Inscrire continuite liste 2 + restauration - Etude déjà engagée Pays de Bitche
ANZELINGERBACH	Nieds	4	2	2015	2013	à inscrire Restauration: fédérer les communes autour du Syndicat
NIED ALLEMANDE 1	Nieds	1	3	2015	2013	à inscrire Continuité écologique
ALBE 1	Sarre	1	3	2027	2013	à inscrire en Restauration: trouver un MOA
ALBE 2	Sarre	1	3	2015	2013	à inscrire en Restauration: trouver un MOA
NAUBACH 2	Sarre	2	2	2015	2013	à inscrire Restauration: trouver un MOA commune 57/67
SARRE 1	Sarre	3	1	2015	2013	inscrire continuité liste 1 pour non dégradation- Niderhoff: validation du plan de gestion
WILLERLACHGRABEN	Sarre	1	2	2015	2013	restauration, trouver Md'O et lancer étude
GRAND FOSSE	Seille	1	2	2015	2013	restauration : trouver un Md'O + lancer étude
RUISSEAU DE LA FLOTTE	Seille	1	3	2015	2013	à inscrire Restauration: engager des travaux
ZORN 2	Zorn - Landgraben	3	3	2015	2013	à inscrire Continuité écologique: engager étude

Détail des actions inscrites en 2014

ME déjà inscrite dans un PAOT

ME sans action nécessaire

NOM ME	B élémentaire	PRIORITE PDM CODIFIEE (cartes SENR)	Etat Hydromorpho	obj etat eco	Propositions: Année PAOT	Propositions: Commentaire Etape à inscrire
CONROY 1	Bassin Ferrifère - Rhin	2	3	2027	2014	à inscrire en Restauration: engager étude (nb: étude déjà en émergence en 2012) - limite départementale 54
CONROY 2	Bassin Ferrifère - Rhin	2	3	2021	2014	à inscrire en Restauration: engager étude (nb: étude déjà en émergence en 2012) - limite départementale 54
RODE	Sarre	1	3	2021	2014	à inscrire en Restauration lié à l'Albe : trouver un MOA
RUISSEAU DE GUEBLANGE	Seille	1	3	2021	2014	à inscrire Restauration: engager une étude
SEILLE 1	Seille	1	3	2021	2014	à inscrire en Restauration: fédérer les communes au Syndicat existant

Détail des actions inscrites en 2015

ME déjà inscrite dans un PAOT

ME sans action nécessaire

NOM ME	B élémentaire	PRIORITE PDM CODIFIEE (cartes SENR)	Etat Hydromorpho	obj etat eco	Propositions: Année PAOT	Propositions: Commentaire Etape à inscrire
BISTEN	Bassin Houiller	3	3	2027	2015	à inscrire Restauration: trouver MOA
SARRE 2	Sarre	3	3	2027	2015	à inscrire Restauration: lancer une étude
SEILLE 4	Seille	2	3	2027	2015	à inscrire Continuité écologique: finaliser l'étude

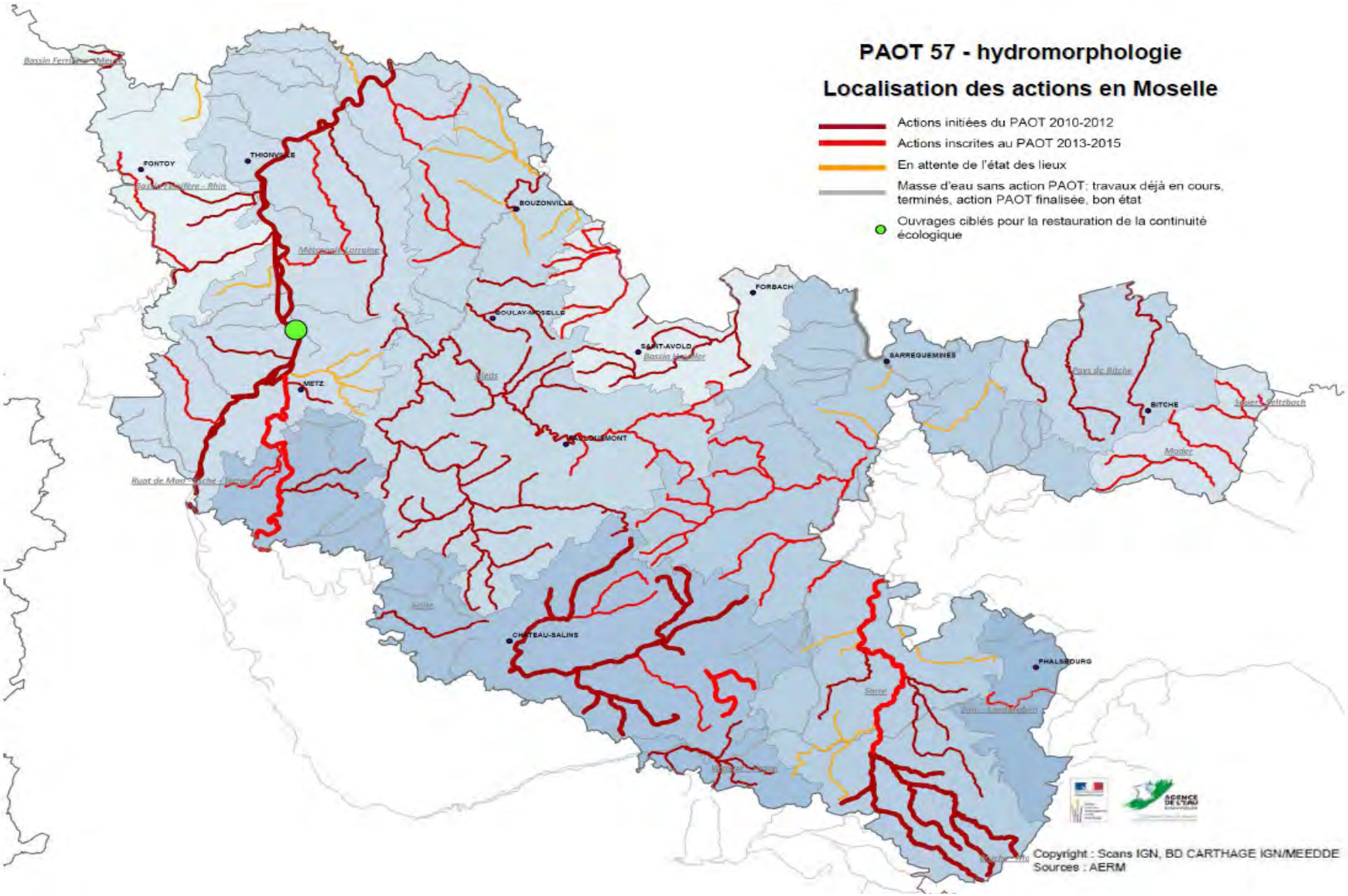
PAOT 57 - hydromorphologie
Localisation des actions en Moselle
Actions initiées du PAOT 2010-2012
Actions inscrites au PAOT 2013-2015
En attente de l'état des lieux
Masse d'eau sans action PAOT; travaux déjà en cours, terminés, action PAOT finalisée, bon état
Ouvrages ciblés pour la restauration de la continuité écologique
FONTOY
THIONVILLE
BOUZONVILLE
FORBACH
BOULAY-MOSELLE
SAINT-AVOLD
SARREGUEMINES
METZ
BITCHE
CHATEAU-SALINS
PHALSBOURG
Copyright : Scans IGN, BD CARTHAGE IGN/MEEDDE
Sources : AERM

METHODOLOGIE POUR L'ELABORATION DES PROGRAMMES D'ACTIONS OPERATIONNELS TERRITORIALISES 2013-2015
HYDROMORPHOLOGIE

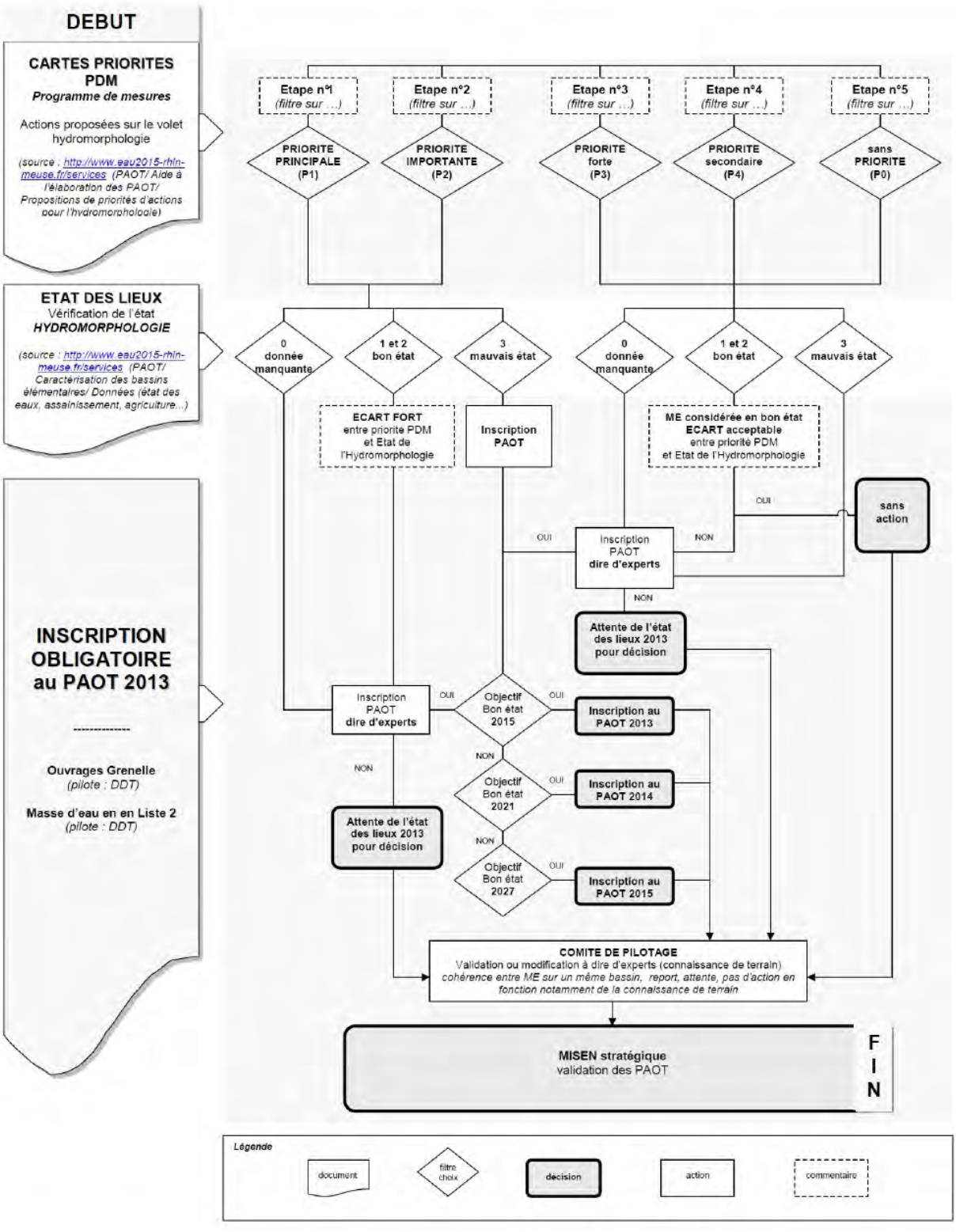
DEBUT
CARTES PRIORITES PDM
Programme de mesures
Actions proposées sur le volet hydromorphologie
(source : http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/services (PAOT/ Aide à l'élaboration des PAOT/ Propositions de priorités d'actions pour l'hydromorphologie)
ETAT DES LIEUX
Vérification de l'état
HYDROMORPHOLOGIE
(source : http://www.eau2015-rhin-meuse.fr/services (PAOT/ Caractérisation des bassins élémentaires/ Données (état des eaux, assainissement, agriculture…)
INSCRIPTION OBLIGATOIRE au PAOT 2013
Ouvrages Grenelle
(pilote : DDT)
Masse d'eau en en Liste 2
(pilote : DDT)
Etape n°1
(filtre sur …)
Etape n°2
(filtre sur …)
Etape n°3
(filtre sur …)
Etape n°4
(filtre sur …)
Etape n°5
(filtre sur …)
PRIORITE PRINCIPALE (P1)
PRIORITE IMPORTANTE (P2)
PRIORITE forte (P3)
PRIORITE secondaire (P4)
sans PRIORITE (P0)
0 donnée manquante
1 et 2 bon état
3 mauvais état
0 donnée manquante
1 et 2 bon état
3 mauvais état
ECART FORT entre priorité PDM et Etat de l'Hydromorphologie
Inscription PAOT
ME considérée en bon état ECART acceptable entre priorité PDM et Etat de l'Hydromorphologie
OUI
NON
sans action
Inscription PAOT dire d'experts
Attente de l'état des lieux 2013 pour décision
Inscription PAOT dire d'experts
Objectif Bon état 2015
Inscription au PAOT 2013
Objectif Bon état 2021
Inscription au PAOT 2014
Attente de l'état des lieux 2013 pour décision
Objectif Bon état 2027
Inscription au PAOT 2015
COMITE DE PILOTAGE
Validation ou modification à dire d'experts (connaissance de terrain)
cohérence entre ME sur un même bassin, report, attente, pas d'action en fonction notamment de la connaissance de terrain
MISEN stratégique
validation des PAOT
FIN
Légende
document
filtre choix
décision
action
commentaire

PAOT 2013 – 2015 - VOLET INDUSTRIE

PAOT 2013 – 2015 - VOLET « INDUSTRIE »

Les actions dépendant du domaine de l'industrie sont définies au sein de la MISEN par la DREAL en concertation avec les autres services. Ces actions sont de plusieurs types :

-**Action de recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE), surveillance initiale**

Cette action consiste en une série de six analyses mensuelles pendant six mois afin d'améliorer la connaissance des rejets industriels. Toutes ces actions ont été inscrites dans les différents PAOT. Environ, 400 établissements industriels sont ou ont été concernés sur le bassin Rhin-Meuse.

La Moselle n'est pas concernée pour 2013.

-**Action de recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE), surveillance pérenne**

A la suite de la surveillance initiale, si des substances ont été détectées à des flux suffisamment importants pour avoir une influence sur le milieu récepteur, une surveillance pérenne trimestrielle pendant 2 ans et 6 mois est prescrite par arrêté préfectoral. Ces actions, en cours de réalisation, sont inscrites dans les PAOT.

-**Action de recherche de substances dangereuses dans l'eau (RSDE), plan d'action**

A la suite de la surveillance initiale, si des substances ont été détectées à des flux remettant en cause les objectifs de bon état d'une masse d'eau, un plan d'action de réduction ou suppression est prescrit par arrêté préfectoral. Ces actions, en cours de réalisation, sont inscrites dans les PAOT.

-**Action de mise en compatibilité des autorisations d'exploiter au regard du SDAGE**

Certaines autorisations d'exploiter ont fixé des valeurs de rejets en polluants incompatibles avec les objectifs de bon état des masses d'eau. Cette action a pour but de prescrire une étude technico-économique de réduction des flux pour contribuer à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau. Ces actions, en cours de réalisation, sont ou seront inscrites dans les PAOT.

-**Actions ponctuelles améliorant l'état d'une masse d'eau**

Certains industriels ont des projets d'évolution conduisant à une amélioration de la masse d'eau réceptrice de leur effluent. En fonction du projet et de l'état de la masse d'eau, ces actions ponctuelles peuvent être inscrites dans un PAOT.

LISTE DES ACTIONS QUI CONCERNENT LA MOSELLE

Bassin élémentaire	Commune	Masse d'eau	Maître d'ouvrage	Type	Année d'entrée dans le PAOT
Métro./Lorraine	HAGONDANGE	BARCHE	ASCOMETAL	Action macropolluants	2013
Nieds	MORHANGE	ETANG DE MUTSCHE	REHAU INDUSTRIE SA	Action spécifique	2013
Bassin Houiller	SAINT-AVOLD	ROSSELLE 2	ARKEMA FRANCE	(RSDE plan d'action)	2013
Bassin Houiller	SAINT-AVOLD	ROSSELLE 2	PROTELOR	(RSDE plan d'action)	2013
Bassin Houiller	SAINT-AVOLD	ROSSELLE 2	ARKEMA FRANCE	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Sarre	BENESTROFF	ALBE 1	CIE DES FROMAGES & RICHESMONTS	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Sarre	BENESTROFF	ALBE 1	EUROSERUM	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Sarre	SARRALBE	SARRE 3	INEOS MANUFACTURING FRANCE SAS	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Sarre	TROISFONTAINES	BIEVRE 1	SCHOTT VTF	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Seille	CHATEAU-SALINS	SEILLE 2	SENAGRAL	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Sarre	HESSE	SARRE 2	SITA LORRAINE	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Sarre	HAMBACH	SARRE 3	SMART FRANCE SAS	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Bassin Houiller	SAINT-AVOLD	ROSSELLE 3	SNF SAS	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Bassin Houiller	CREUTZWALD	BISTEN	SOC NATIONALE ELECTRICITE ET THERMIQUE	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Zorn-Landgraben	PHALSBOURG	ZINSEL DU SUD 1	SOCIETE DEPALOR	(RSDE surveillance pérenne)	2013
Nieds	CREHANGE	NIED ALLEMANDE 2	TRANSPORTS ISMERT ST. NETTOY	(RSDE surveillance pérenne)	2013

PAOT 2013 – 2015 - VOLET AGRICULTURE/CAPTAGES

PAOT 2013-2015 – VOLET « AGRICULTURE »

Le PAOT 2013-2015, outre la poursuite des actions du PAOT 2010-2012, qui concernaient essentiellement les « captages Grenelle », concerne les captages dégradés identifiés dans le SDAGE Rhin-Meuse, qui ont tous un objectif de bon état 2015.

Les travaux du groupe de travail ont consisté à partir de cette liste de captages dégradés :

- à identifier, tous les captages déjà inscrits dans un précédent PAOT, il s'agit essentiellement des captages GRENELLE. La prochaine étape du plan d'actions a été mise à jour. Ceux-ci ont été mis de côté pour l'élaboration du PAOT 2013-2015 ;

    - à écarter, les captages classés pour une seule analyse au-dessus des normes. Une simple surveillance des analyses est réalisée pour ces captages. Si une pollution y est de nouveau constatée, leur inscription dans le PAOT sera réalisée et des actions y seront programmées ;

- à définir, la mesure à mettre en place sur chacun des captages dégradés restants ;

    - à sélectionner, les captages à fort enjeux, qui sont les plus vulnérables du point de vue hydrogéologique et qui alimentent une population importante, pour y relancer les procédures de DUP en priorité.

En conclusion, le PAOT consiste en plus de la poursuite des actions « captages Grenelle », à retenir 33 actions PAOT 2013-2015 au titre du bon état des captages AEP.

Les 33 actions sont réparties de la manière suivante :

- 2 actions relèvent de la mise en place de conseils aux agriculteurs ;
- 1 action est un rappel à la réglementation ;
- 2 actions bénéficieront de la mise en place d'un plan d'action Grenelle en cours ;
- 3 actions concernent la réalisation de diagnostic des pressions et de réalisation d'un plan d'action ;
- 24 actions de lancement de la procédure de DUP ou renforcement des moyens mis en œuvre sur celles déjà engagées.

COMMUNE	Nom Captage SDAGE / Grenelle	maître d'ouvrage	PAOT 2013-2015	
			Actions Captages SDAGE dégradé	DUP
UCKANGE	PUITS 8 ANCIENNE BROUCK	GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E	OUI	
KIRSCH-LES-SIERCK	SOURCE 2 KIRSCH LES SIERCK	SIE MEINSBERG	OUI	
RUSTROFF	SOURCE BININGESSER	RUSTROFF	OUI	
GORZE	SOURCE DES BOUILLONS	GORZE	OUI	
GORZE	SOURCES GORZE	METZ	OUI	
BERTRANGE	PUITS 1 et 2	GUENANGE S.I.E	OUI	
BASSE-HAM	PUITS BASSE HAM 1	EST-THIONVILLOIS S.I.E	OUI	
BASSE-HAM	PUITS MILITAIRE	YUTZ	OUI	
SIERSTHAL	FORAGE FROHMUHLE	PETIT-REDERCHING S.I.E		DUP 2
MOYEUVRE-PETITE	SOURCE BERG	MOYEUVRE-GRANDE		DUP 2
ANCY-SUR-MOSELLE	PUITS COMMUNAL	ANCY-SUR-MOSELLE		DUP 2
COUME	FORAGE COUME F2	BOULAY S.I.E		DUP 2
COUME	FORAGE COUME F3	BOULAY S.I.E		DUP 2
BITCHE	SOURCE STOCKBRONN	EGUELSHARDT		DUP 2
ROSSELANDE	SOURCE BOUSWALD	GRAVELOTTE - VALLEE DE L'ORNE S.I.E		DUP 2
JOUY-AUX-ARCHES	NOUVEAU PUITS LES AVIOUX	JOUY-AUX-ARCHES		DUP 2
METZ	RUPT DE MAD	METZ		DUP 2
MEISENTHAL	SOURCE COMMUNALE	MONTBRONN		DUP 2
MOUTERHOUSE	SOURCE DE LA CHAPELLE	MOUTERHOUSE		DUP 2
SAINT-MEDARD	FORAGE DE LA GARNISON	MULCEY-SAINT-MEDARD S.I.E		DUP 2
REYERSVILLER	SOURCE COMMUNALE	REYERSVILLER		DUP 2
SAINT-AVOLD	FORAGE F7	SAINT-AVOLD		DUP 2
SAINT-QUIRIN	SOURCE ENGENTHAL	SAINT-QUIRIN		DUP 2
BASSE-HAM	PUITS BASSE HAM 2	EST-THIONVILLOIS S.I.E		DUP 2
KOENIGSMACKER	TRANCHEE DRAINANTE	EST-THIONVILLOIS S.I.E		DUP 2
WALSCHEID	SOURCE LOSSERT	WALSCHEID		DUP 2
WALSCHEID	SOURCE FISCHBACH	WALSCHEID		DUP 2
SAINT-AVOLD	FORAGE 17BIS	WINBORN S.I.E		DUP 2
SAINT-AVOLD	FORAGE 27	WINBORN S.I.E		DUP 2
SAINT-AVOLD	FORAGE C2	WINBORN S.I.E		DUP 2
YUTZ	PUITS 9 STATION PRINCIPALE	YUTZ		DUP 2
YUTZ	PUITS 2A STATION PRINCIPALE	YUTZ		DUP 2
BASSE-HAM	PUITS S.N.C.F	YUTZ		DUP 2

PAOT 2013 – 2015 - VOLET ASSAINISSEMENT

PAOT 2013 – 2015 – VOLET- « ASSAINISSEMENT »

La méthodologie employée pour l'élaboration du volet « assainissement » a consisté à :

• extraire l'ensemble des actions, du département 57 dans le domaine assainissement, à partir de l'outil PdM de l'Agence de l'eau ;

• réaliser un tri sélectif sur les critères « masses d'eau dégradées » avec un objectif bon état en 2015 et impact fort ou impact moyen de l'assainissement *(état écologique et physico-chimique différent de bon et très bon et indicateur assainissement égal à impact fort 2015 et moyen 2015)*.

Ce premier exercice a constitué le SOCLE DE BASE : masses d'eau dégradées à échéance 2015

Les critères de sélection des nouvelles actions retenues pour le PAOT 2013 –2015 ont été :

• les actions sur des communes sans traitement et non raccordées ont été systématiquement inscrites dans le PAOT.

Les communes équipées d'un système de traitement ou raccordées à une station d'épuration (STEP) ont fait l'objet d'une analyse de l'indicateur STEP et de l'indicateur Collecte. Si ces deux indicateurs de performance étaient considérés comme bon, le groupe de travail est parti du principe que le domaine assainissement ne représentait pas forcément un enjeu. A l'inverse, si les indicateurs n'étaient pas bons alors les actions étaient entrées dans le PAOT *à dire d'expert*.

Commune	Nom Masse d'eau	Echéance état écologique	Indicateur d'impact assainissement	proposition nouvelle inscription
ADELANGE	NIED ALLEMANDE 1	2015	impact fort - 2015	2015
BACOURT	NIED FRANCAISE 1	2015	impact fort - 2015	2013
BUCHY	RUISSEAU DE MOINCE	2015	impact fort - 2015	2013
LUCY	RUISSEAU DE GUEBLANGE	2015	impact fort - 2015	2014
MALAUCOURT-SUR-SEILL	RUISSEAU D'OSSON	2015	impact moyen - 2015	2013
METTING	ZINSEL DU SUD 1	2015	impact fort - 2015	2013
MONCHEUX	NIED FRANCAISE 1	2015	impact fort - 2015	2015
MORHANGE LA MUTCHE	NIED FRANCAISE 1	2015	impact fort - 2015	2015
NORROY-LE-VENEUR	FEIGNE	2015	impact fort - 2015	2013
ORIOCOURT	RUISSEAU DE ST-JEAN (AFF	2015	impact fort - 2015	2013
PLESNOIS	FEIGNE	2015	impact fort - 2015	2013
SCHMITTVILLER	TIEFGRABEN	2015	impact fort - 2015	2013
SEMECOURT	MOSELLE 6	2015	impact moyen - 2015	2013
SILLY-EN-SAULNOIS	RUISSEAU DE VERNY	2015	impact moyen - 2015	2013
VAHL-LES-FAULQUEMON	NIED ALLEMANDE 1	2015	impact fort - 2015	2015
VILSBERG	ZINSEL DU SUD 1	2015	impact fort - 2015	2013
VIVIERS	NIED FRANCAISE 1	2015	impact moyen - 2015	2014
WALSCHEID	SARRE 1	2015	impact fort - 2015	2013
WINTERSBOURG	ZINSEL DU SUD 1	2015	impact fort - 2015	2013

Restitution des communes à inscrire : 19 Actions sélectionnées en socle de base

Le deuxième exercice réalisé a été l'identification des masses d'eau, où existent des mesures réglementaires (directive ERU),

Commune	Indicateur d'impact assainissement	déjà PAOT	proposition nouvelle inscription	justification
ALBESTROFF	impact moyen à fort - 2021/2027		n	ERU 2011 équipement - travaux achevés
ALTRIPPE	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - déjà PAOT 2010
AUDUN-LE-TICHE	impact moyen à fort - 2021/2027		n	ERU collecte temps de pluie - voir OSMOSE
BIONVILLE-SUR-NIED	impact faible	2010		ERU 2011 équipement - travaux en cours - déjà PAOT
DIFFEMBACH-LES-HELL	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement -déjà PAOT 2010
DOLVING	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - travaux en cours
FLASTROFF	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - travaux en cours - déjà PAOT
GROSTENQUIN	impact moyen à fort - 2021/2027		n	ERU 2011 équipement - travaux en cours
HELLIMER	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - déjà PAOT 2010
HERNY	impact fort - 2015	2010	n	ERU 2011 équipement - travaux en cours - déjà PAOT
HOSTE	impact moyen à fort - 2021/2027	2011		ERU 2011 équipement -travaux en cours - déjà PAOT 2010
LEYVILLER	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - déjà PAOT 2010
LOUDREFING	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement
MANDEREN	impact moyen à fort - 2021/2027	2011		ERU 2011 équipement - déjà PAOT 2011
MOUSSEY	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - déjà PAOT 2011
NEBING	impact moyen à fort - 2021/2027	2010	n	ERU 2011 équipement
OUDRENNE	impact moyen à fort - 2021/2027	2011		ERU 2011 équipement - déjà PAOT 2011
POSTROFF	impact faible			ERU 2011 équipement - impact faible mais masse d'eau dégradée Décision (réunion MISEN du 29/01/2013) de ne pas inscrire cette action pour l'instant
RACRANGE	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - déjà PAOT
SARREGUEMINES	impact faible		n	ERU 2011 performance - plan de contrôle voir évolution
SIERCK-LES-BAINS	impact faible		n	ERU 2011 équipement - travaux achevés
VIBERSVILLER	impact moyen à fort - 2021/2027	2010		ERU 2011 équipement - travaux faits
VOLSTROFF	impact fort - 2015		n	ERU 2011 équipement - ouvrage en cours de construction
XOUAXANGE	impact faible	2012		ERU 2011 équipement - déjà PAOT 2012

(base NC ERU remontée 2011)

Les communes non conformes « eaux résiduaires urbaines » (ERU) ayant un impact assainissement fort ou moyen à échéance 2015 sont soit, déjà inscrites sur un PAOT 2010-2012 ou soit, les travaux sont déjà avancés. Par conséquent, aucune action supplémentaire n'est ajoutée au PAOT 2013 –2015.

Aucune action sélectionnée ERU pour le PAOT 2013 - 2015

Le troisième exercice de sélection du groupe de travail assainissement a porté sur des propositions à la marge concernant à titre exceptionnel l'intégration d'actions fortement engagées par les collectivités.

Commune	Nom Masse d'eau	Echéance état écologique	Indicateur d'impact assainissement	Rappel Priorité 9e prog AERM	justification
AZOUDANGE	SEILLE 1	2021	impact moyen à fort - 2021/2027	1	ex P1 - PRO sur le bureau
BERMERING	ALBE 1	2027	impact moyen à fort - 2021/2027	1	ex P1 - AVP prévu 2013
GELUCOURT	RUISSEAU DE GUEBLANGE	2021	impact faible	2	ex P2 - PRO remis - engagement pris - milieu dégradé
RODALBE	ALBE 1	2027	impact moyen à fort - 2021/2027	1	ex P1 - AVP achevé - PRO à venir

1.actions ex P1 ou P2 échéance 2021 ou 2027 avec engagement fort des collectivités

Le groupe de travail assainissement a vérifié qu'aucune masse d'eau dégradée à échéance 2015 ne soit orpheline et demeure sans action.

Il résulte de ce travail la sélection, par la MISEN, de 23 actions pour le programme pluriannuel.

Récapitulatif PAOT 2013 – 2015 GT Assainissement

Commune	Nom Masse d'eau	Echéance état écologique	Indicateur d'impact assainissement	proposition nouvelle inscription	justification
ADELANGE	NIED ALLEMANDE 1	2015	impact fort - 2015	2015	Socle de Base
AZOUDANGE	SEILLE 1	2021	impact moyen à fort - 2021/2027	2013	ex P1 - PRO sur le bureau
BACOURT	NIED FRANCAISE 1	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base
BERMERING	ALBE 1	2027	impact moyen à fort - 2021/2027	2015	ex P1 - AVP prévu 2013
BUCHY	RUISSEAU DE MOINCE	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base
GELUCOURT	RUISSEAU DE GUEBLANGE	2021	impact faible	2013	ex P2 - PRO remis - engagement pris - milieu dégradé
LUCY	RUISSEAU DE GUEBLANGE	2015	impact fort - 2015	2014	Socle de Base
MALAUCOURT-SUR-SEIL	RUISSEAU D'OSSON	2015	impact moyen - 2015	2013	Socle de Base
METTING	ZINSEL DU SUD 1	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base
MONCHEUX	NIED FRANCAISE 1	2015	impact fort - 2015	2015	Socle de Base
MORHANGE LA MUTCHE	NIED FRANCAISE 1	2015	impact fort - 2015	2015	Socle de Base
NORROY-LE-VENEUR	FEIGNE	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base étude achevée - step neuve envisagée
ORIOCOURT	RUISSEAU DE ST-JEAN (AFF	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base
PLESNOIS	FEIGNE	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base étude achevée - step neuve envisagée
RODALBE	ALBE 1	2027	impact moyen à fort - 2021/2027	2013	ex P1 - AVP achevé - PRO à venir
SCHMITTVILLER	TIEFGRABEN	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base - engager une étude des rejets non collectés
SEMECOURT	MOSELLE 6	2015	impact moyen - 2015	2013	Socle de Base grosse zone d'activité
SILLY-EN-SAULNOIS	RUISSEAU DE VERNY	2015	impact moyen - 2015	2013	Socle de Base
VAHL-LES-FAULQUEMO	NIED ALLEMANDE 1	2015	impact fort - 2015	2015	Socle de Base
VILSBERG	ZINSEL DU SUD 1	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base
VIVIERS	NIED FRANCAISE 1	2015	impact moyen - 2015	2014	Socle de Base
WALSCHEID	SARRE 1	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base
WINTERSBOURG	ZINSEL DU SUD 1	2015	impact fort - 2015	2013	Socle de Base

23 actions sélectionnées pour le PAOT 2013-2015 par le groupe de travail « Assainissement »

Détail des actions inscrites en 2013

BV ME principale	Commune	Nom Masse d'eau	Echéance état écologique	Pe/Qe STEP	Pe/Qe réseau	Indicateur _STEP	Indicateur _collecte	Pe/Qe retenu (max des Pe/Qe)	Indicateur d'impact assainissement
Seille	AZOUDANGE	SEILLE 1	2021		58,317			**58,317**	impact moyen à fort - 2021/2027
Nieds	BACOURT	NIED FRANCAISE 1	2015		35,249			**35,249**	impact fort - 2015
Seille	BUCHY	RUISSEAU DE MOINCE	2015		41,726			**41,726**	impact fort - 2015
Seille	GELUCOURT	RUISSEAU DE GUEBLANGE	2021	4,374	2,590	3	2	**4,374**	impact faible
Seille	MALAUCOURT-SUR-SEIL	RUISSEAU D'OSSON	2015		6,050			**6,050**	impact moyen - 2015
Zorn - Landgraben	METTING	ZINSEL DU SUD 1	2015		11,021			**11,021**	impact fort - 2015
Métropole Lorraine	NORROY-LE-VENEUR	FEIGNE	2015		51,600	3	1	**51,600**	impact fort - 2015
Seille	ORIOCOURT	RUISSEAU DE ST-JEAN (AFF	2015		54,000			**54,000**	impact fort - 2015
Métropole Lorraine	PLESNOIS	FEIGNE	2015		14,911	3	1	**14,911**	impact fort - 2015
Sarre	RODALBE	ALBE 1	2027		109,275			**109,275**	impact moyen à fort - 2021/2027
Sarre	SCHMITTVILLER	TIEFGRABEN	2015		41,520	2	1	**41,520**	impact fort - 2015
Métropole Lorraine	SEMECOURT	MOSELLE 6	2015		6,459	3	1	**6,459**	impact moyen - 2015
Seille	SILLY-EN-SAULNOIS	RUISSEAU DE VERNY	2015		7,597			**7,597**	impact moyen - 2015
Zorn - Landgraben	VILSBERG	ZINSEL DU SUD 1	2015		51,330			**51,330**	impact fort - 2015
Sarre	WALSCHEID	SARRE 1	2015		36,094	3	2	**36,094**	impact fort - 2015
Zorn - Landgraben	WINTERSBOURG	ZINSEL DU SUD 1	2015		33,627			**33,627**	impact fort - 2015

Détail des actions inscrites en 2014

BV ME principale	Commune	Nom Masse d'eau	Echéance état écologique	Pe/Qe STEP	Pe/Qe réseau	Indicateur _STEP	Indicateur _collecte	Pe/Qe retenu (max des Pe/Qe)	Indicateur d'impact assainissement
Nieds	LUCY	RUISSEAU DE GUEBLANGE	2015		10,173			**10,173**	impact fort - 2015
Nieds	VIVIERS	NIED FRANCAISE 1	2015		7,297			**7,297**	impact moyen - 2015

Détail des actions inscrites en 2015

BV ME principale	Commune	Nom Masse d'eau	Echéance état écologique	Pe/Qe STEP	Pe/Qe réseau	Indicateur _STEP	Indicateur _collecte	Pe/Qe retenu (max des Pe/Qe)	Indicateur d'impact assainissement
Nieds	ADELANGE	NIED ALLEMANDE 1	2015		66,939			**66,939**	impact fort - 2015
Sarre	BERMERING	ALBE 1	2027	4,448	5,383	3	1	**5,383**	impact moyen à fort - 2021/2027
Nieds	MONCHEUX	NIED FRANCAISE 1	2015		36,303			**36,303**	impact fort - 2015
Seille	MORHANGE LA MUTCHE	NIED FRANCAISE 1	2015	8,123	33,117	2	3	**33,117**	impact fort - 2015
Nieds	VAHL-LES-FAULQUEMO	NIED ALLEMANDE 1	2015		64,904			**64,904**	impact fort - 2015

PAOT 2013 – 2015 PAR BASSIN ELEMENTAIRE

Les fiches « actions » détaillent les enjeux relatifs aux bassins élémentaires et les actions prioritaires à mener. Un bilan à mi-parcours du SDAGE est en cours.

Bassins élémentaires situés dans le département de la Moselle :

1.Bassin ferrifère Rhin

2.Bassin Houiller

3.Métropole Lorraine

4.Moder

5.Nieds

6.Pays de Bitche

7.Sarre

8.Seille

9.Vezouze-Sanon

10.Zorn-Landgraben

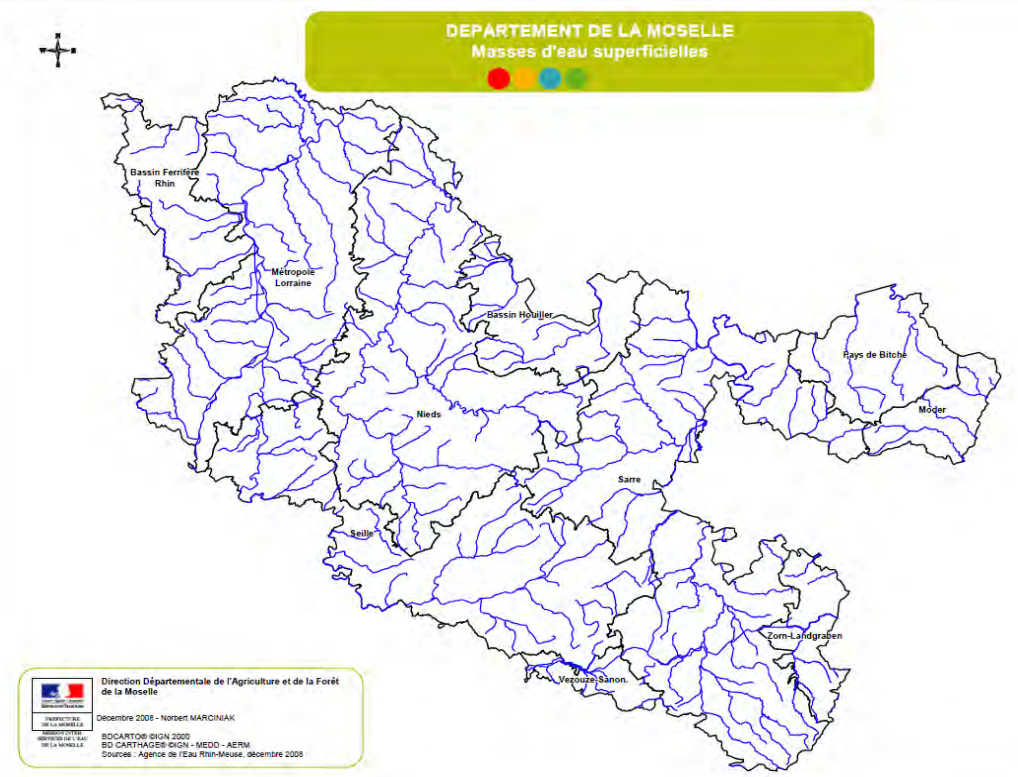

Carte : bassins élémentaires dans le département de la Moselle

Plan d' Actions Opérationnel Territorialisé 2013-2015 - Moselle

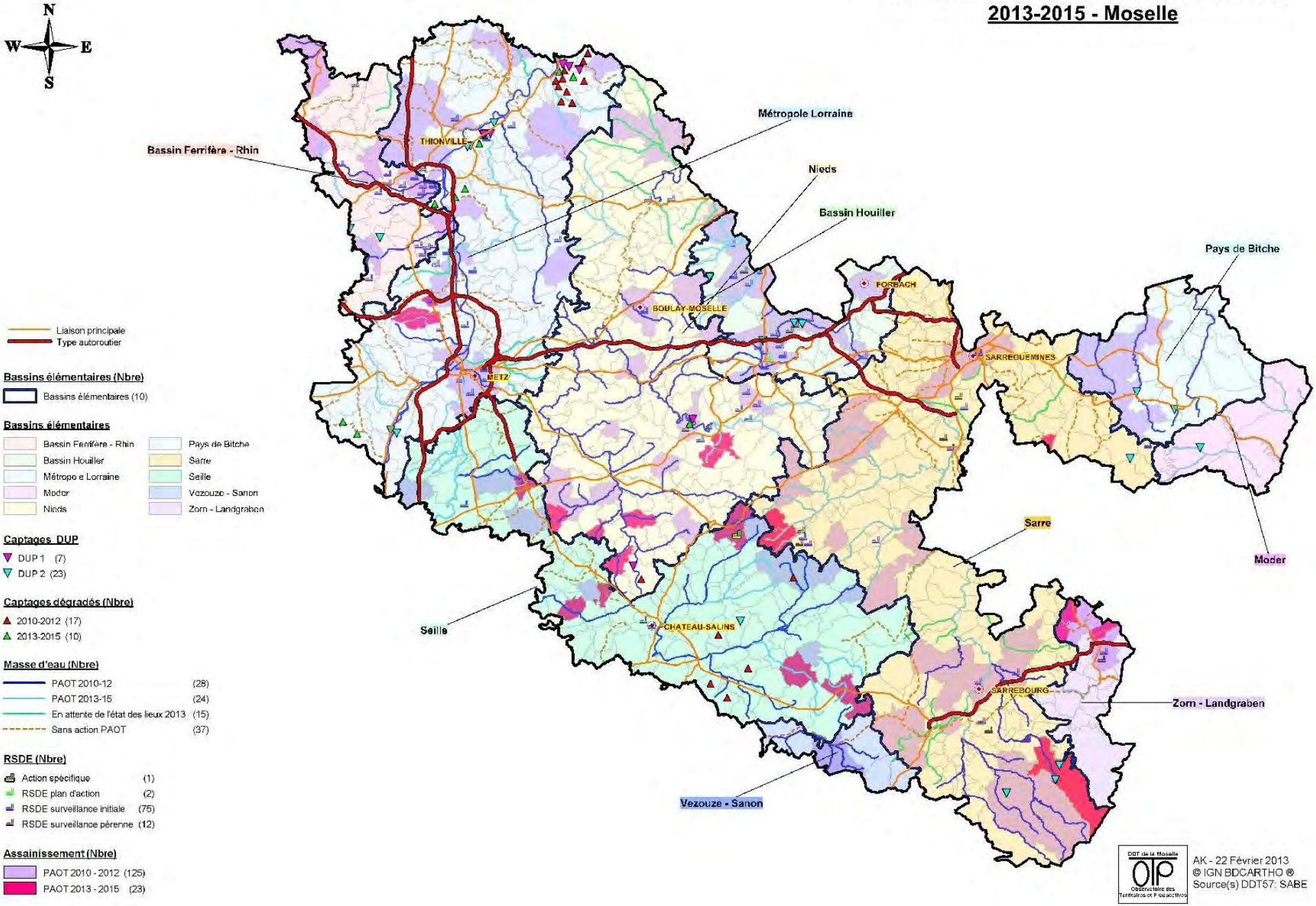

DDT de la Moselle
OTP Observatoire des Territoires et Prospectives

AK - 22 Février 2013

© IGN BDCARTHO ®

Source(s) DDT57: SABE

Enjeux du bassin élémentaire : Bassin ferrifère Rhin

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

Les villes principales sont Audun-le-Tiche, Briey, Fameck, Hayange, Florange, Jarny, Joeuf, Homécourt, Moyeuvre-Grande, Rombas et Villerupt.

Les cours d'eau principaux sont l'Orne, l'Yron, le Woigot et l'Alzette.

Le bassin a une superficie de 1475 km² (limite hydrographique) et s'étend sur 1530 km² (limite ajustée aux communes rattachées au bassin).

	BASSIN FERRIFERE RHIN
District	*Rhin*
Secteur de travail	*Moselle-Sarre*
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**22**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**673**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**2**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**10**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
+++	++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
++	++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Orne et affluents : les travaux hydrauliques agricoles (sur les secteurs amont) et ceux liés à l'activité minière et sidérurgique ainsi qu'au développement du tissus urbain (à l'aval) perturbent très fortement les équilibres biologiques et hydrauliques de ces secteurs (banalisation). Affluents de la Moselle au nord de Metz : contexte industriel et urbain ancien (sidérurgie, mines de fer, occupation des fonds de vallées étroits, *etc.*). Cours d'eau très dégradés sur la quasi totalité des linéaires de façon presque irréversible (aménagements lourds : canalisation du lit, bétonnage des berges, couverture des cours d'eau). Pollutions des sédiments. De plus l'activité minière et l'ennoyage des mines sur ce bassin provoquent des perturbations considérables du débit.
Industrie et artisanat	Enjeux particuliers en terme de ressource en eau liés à l'exploitation minière passée et présente un profil industriel principalement centré sur la sidérurgie et le travail des métaux.
Agriculture	Les terrains agricoles représentent plus de la moitié de la superficie totale du bassin (culture céréalière principalement). Les pesticides représentent une pression importante pour l'atteinte du bon état. Près de la moitié des bâtiments d'élevage sont encore à mettre aux normes.
Assainissement des collectivités	Plus de 90% de la population se situe dans des grandes agglomérations au nord et au centre du bassin en conformité avec la réglementation. Pour les plus petites agglomérations, il faut améliorer les performances des réseaux. Travaux réalisés dans le cadre de l'après-mines.

PAOT 57
Bassin élémentaire Ferrifère-Rhin

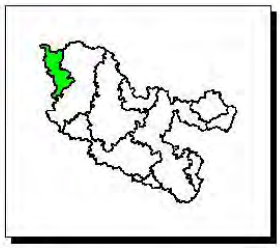

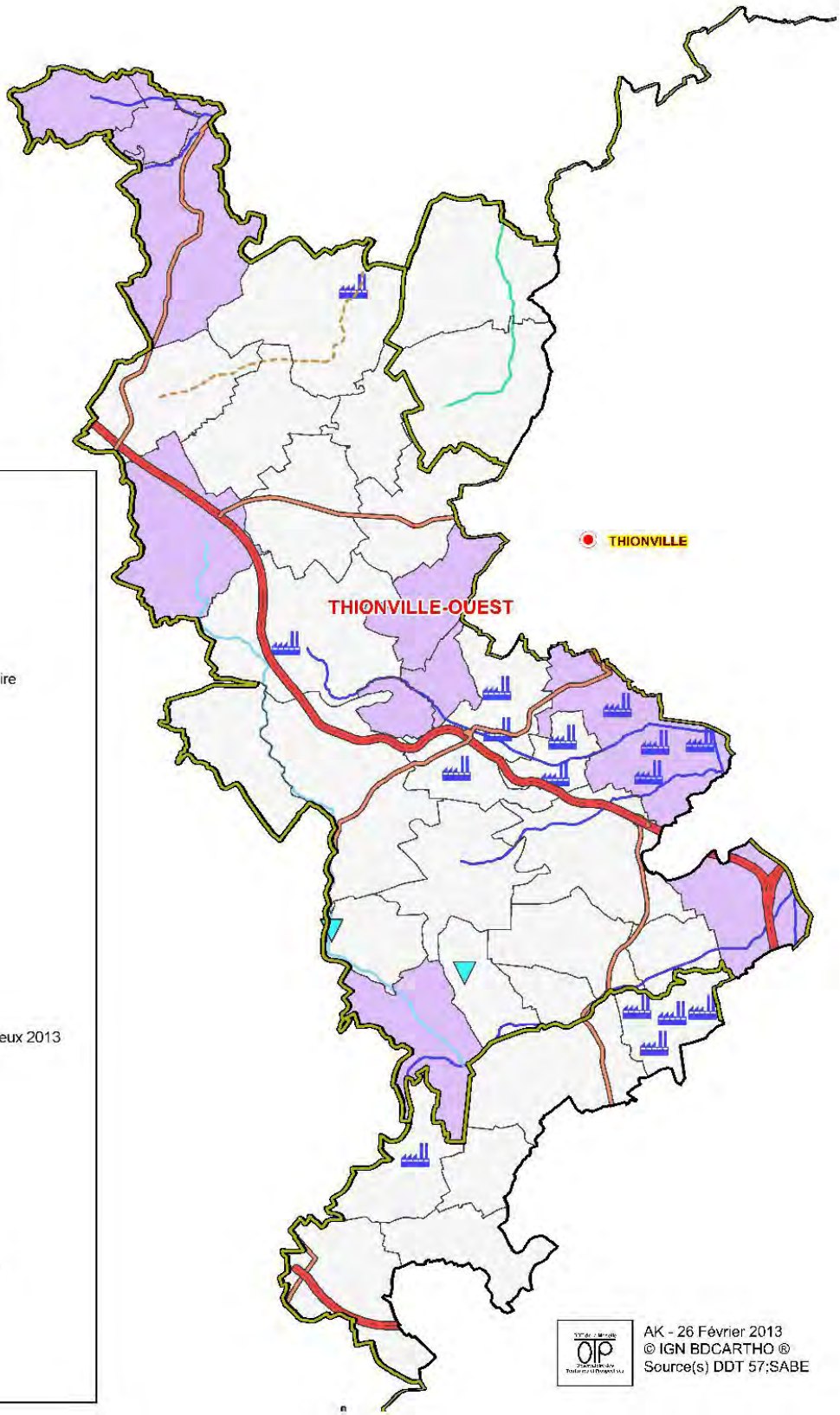

Liaison principale
Type autoroutier

Limite arrondissement

Périmètre Bassin élémentaire

Captages DUP
- DUP 1
- DUP 2

Captages Dégradés
- 2010-2012
- 2013-2015

Masse d'eau
- PAOT 2010-12
- PAOT 2013-15
- En attente de l'état des lieux 2013
- Sans action PAOT

RSDE
- Action spécifique
- RSDE plan d'action
- RSDE surveillance initiale
- RSDE surveillance pérenne

Assainissement
- PAOT 2010 - 2012
- PAOT 2013 - 2015

AK - 26 Février 2013
© IGN BDCARTHO ®
Source(s) DDT 57;SABE

Enjeux du bassin élémentaire : Bassin Houiller

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

Les villes principales sont Creutzwald, Forbach, Freyming-Merlebach, Saint-Avold et Stiring-Wendel.

Les cours d'eau principaux sont la Rosselle et la Bisten.

Le bassin a une superficie d'environ 300 km².

	BASSIN HOUILLER
District	*Rhin*
Secteur de travail	*Moselle-Sarre*
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**4**
dont fortement modifiées et artificielles	**1**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**112**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**0**
dont fortement modifiées et artificielles	**0**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**5**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
+++	++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
+++	+

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Contexte industriel et urbain ancien (industrie chimique, sidérurgie, mines de charbon, occupation des fonds de vallées étroits, *etc.*). Cours d'eau très dégradés sur la quasi totalité des linéaires, dans un état actuel parfois irréversible au vue de la lourdeurs des aménagements réalisés : canalisation du lit, bétonnage des berges, couverture des cours d'eau sur des linéaires considérables. Seuls les linéaires dans les vallons humides enfrichés préservent leur bonne qualité.
Industrie et artisanat	Activité chimique importante à l'origine d'une dégradation des milieux.
Agriculture	Agriculture peu développée. Actuellement 1/4 des exploitations se sont mises aux normes.
Assainissement des collectivités	Secteur très urbain, les ouvrages communaux sont conformes mais il reste à achever la mise à conformité des réseaux des cités minières. Les milieux sont fragiles et l'arrêt des exhaures accentue le phénomène.

PAOT 57
Bassin élémentaire Bassin Houiller

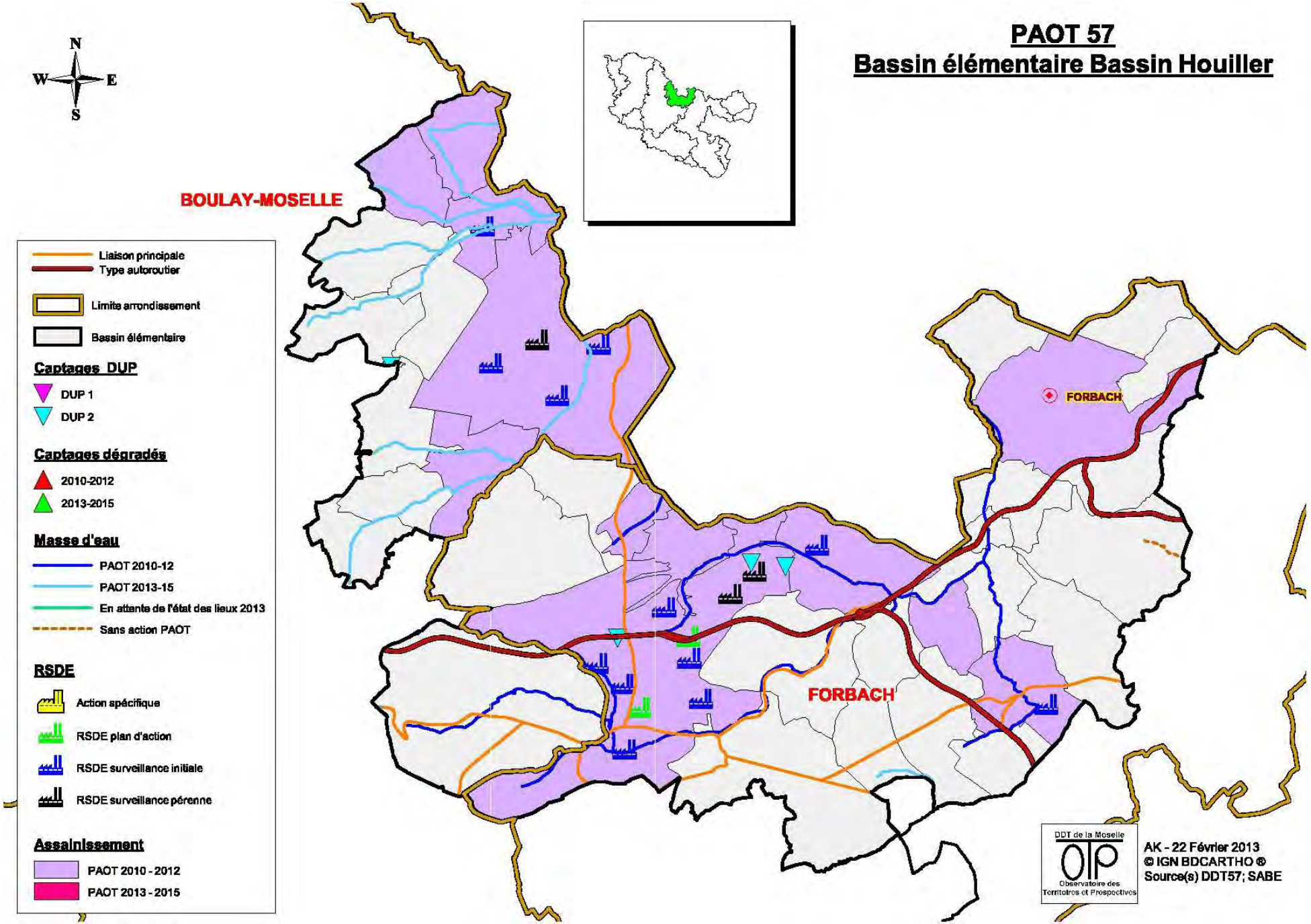

Enjeux du bassin élémentaire : Métropole Lorraine

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

Les villes principales sont Metz, Nancy et Thionville.

Les cours d'eau principaux sont la Moselle et la partie aval de la Meurthe.

Le bassin a une superficie de 1870 km² (limite hydrographique) et s'étend sur 1940 km² (limite ajustée aux communes rattachées au bassin).

	METROPOLE LORRAINE
District	*Rhin*
Secteur de travail	**Moselle-Sarre**
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**41**
dont fortement modifiées et artificielles	**8**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**750**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**1**
dont fortement modifiées et artificielles	**1**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**11**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
++	+++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
++	++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Moselle canalisée et Meurthe aval : état dégradé (travaux de canalisation et aménagements dans le lit majeur avec extraction de matériaux). Les affluents : bon état sur les parties amont (préservation de la dynamique et de la diversité des berges) mais cours d'eau fragiles situés dans un environnement mixte (agricole et périurbain) avec des interventions lourdes sur les berges et le lit. A l'aval, beaucoup de cours d'eau ont subi des travaux hydrauliques lourds (intensification des pratiques agricoles, urbanisation en périphérie des grandes agglomérations (sillon mosellan) : curages, recalibrages, rectification de tracé, dévégétalisation, canalisation, bétonnage). Des ouvrages transversaux perturbent le fonctionnement des petits cours d'eau (absence de dispositifs de franchissement). Une partie des linéaires conserve tout de même un état global et des potentialités écologiques très intéressantes (souvent en tête de bassin), proche de l'état naturel, du fait de l'absence de pression ou de l'abandon de certains secteurs.
Industrie et artisanat	Grande diversité d'activités industrielles : industrie papetière, industrie agroalimentaire, travail des métaux, mécanique, sidérurgie, production d'électricité, chimie, *etc.* Forte minéralisation liée à la présence de chlorures rejetés par les industries du sel situées dans la région de Dombasle.
Agriculture	Les terrains agricoles représentent plus de la moitié de la superficie totale du bassin (culture céréalière principalement pesticides représentent une pression importante pour l'atteinte du bon état. Environ 70% des bâtiments d'élevage sont encore à mettre aux normes (la pollution classique constitue une pression très importante).
Assainissement des collectivités	Bien avancé en matière d'assainissement mais nécessité de réaliser des ouvrages pour les petites communes se rejetant dans le milieu naturel.

PAOT 57
Bassin élémentaire Métropole Lorraine

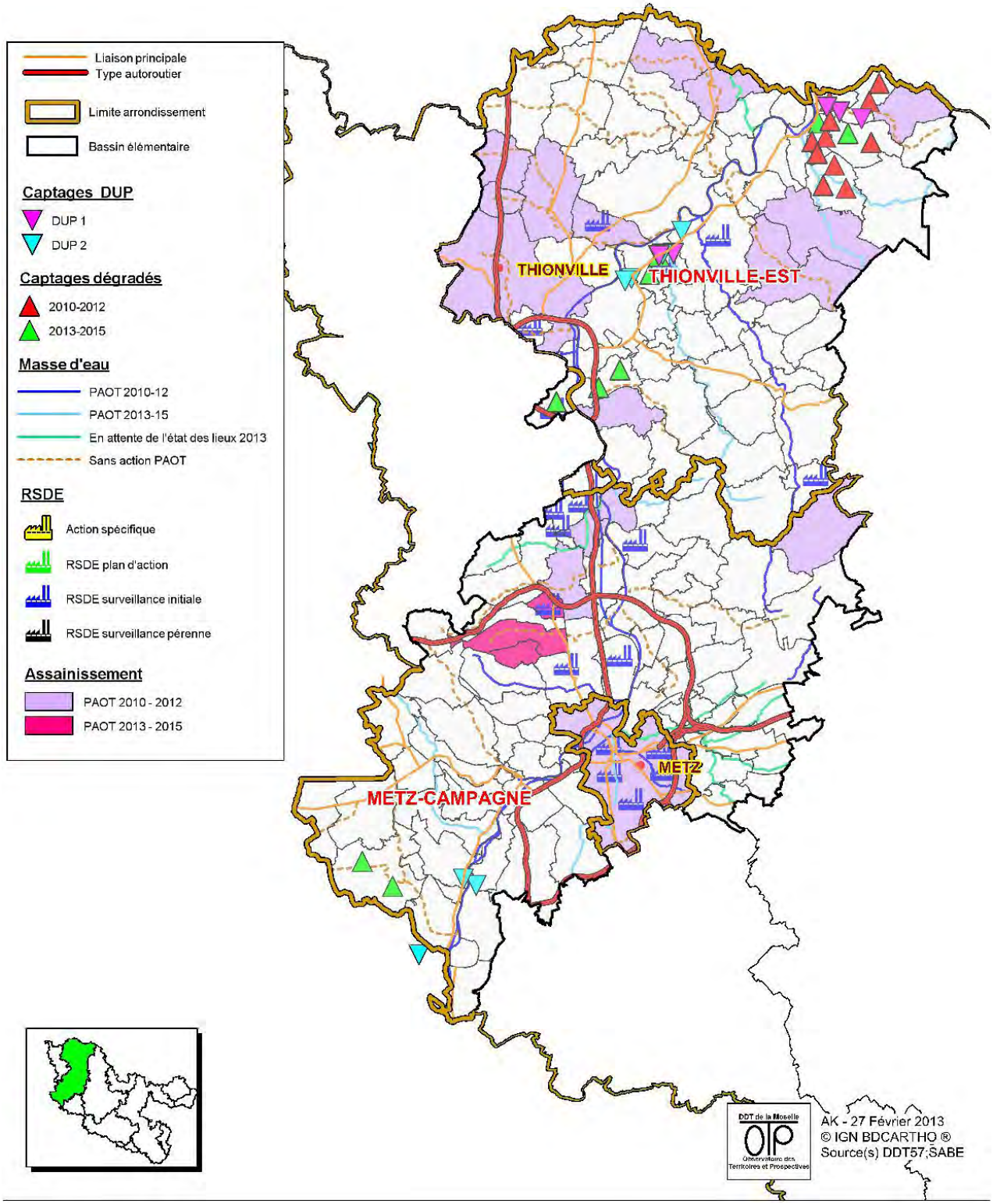

Enjeux du bassin élémentaire : Bassin Nieds

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

Les villes principales sont Boulay, Bouzonville, Faulquemont et Folschviller.

Les cours d'eau principaux sont la Nied Française et la Nied Allemande.

Le bassin a une superficie de 1300 km² (limite hydrographique) et s'étend sur 1260 km² (limite ajustée aux communes rattachées au bassin).

	BASSIN NIEDS
District	*Rhin*
Secteur de travail	**Moselle-Sarre**
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**15**
dont fortement modifiées et artificielles	**0**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**475**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**2**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**5**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
++	+++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
+	++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	État dégradé, notamment pour la Nied française, en raison des travaux d'hydraulique agricole (curage, rectification, recalibrage) qui ont transformé certains de ces cours d'eau. Ponctuellement certains secteurs, notamment de la Nied Allemande, présente une qualité préservée avec des berges et un lit encore diversifiés. Les petits linéaires amont sont particulièrement touchés par des travaux hydrauliques lourds et ont été transformés en fossés. Ils amènent en direct des polluants, notamment d'origine agricole, provoquant une eutrophisation importante. Bon état sur la plupart du cours de la Nied réunie, les seuils qui jalonnent son cours banalisent cependant les écoulements. Ses affluents ont gardé un fonctionnement assez préservé même si ponctuellement les aménagements liés aux traversées de village et au développement agricole ont apporté des dégradations.
Industrie et artisanat	Activité industrielle surtout agroalimentaire.
Agriculture	Actuellement, 40% environ des bâtiments d'élevage sont mis aux normes, Les problèmes rencontrés sont à la fois dus à la pollution classique (matières organiques en raison des élevages) et aux produits phytosanitaires (cultures de céréales).
Assainissement des collectivités	Les grands ouvrages épuratoires sont construits, mais il reste à mettre en place des réseaux corrects et réaliser des ouvrages pour les petites communes se rejetant dans des milieux sensibles.

PAOT 57
Bassin élémentaire Nieds

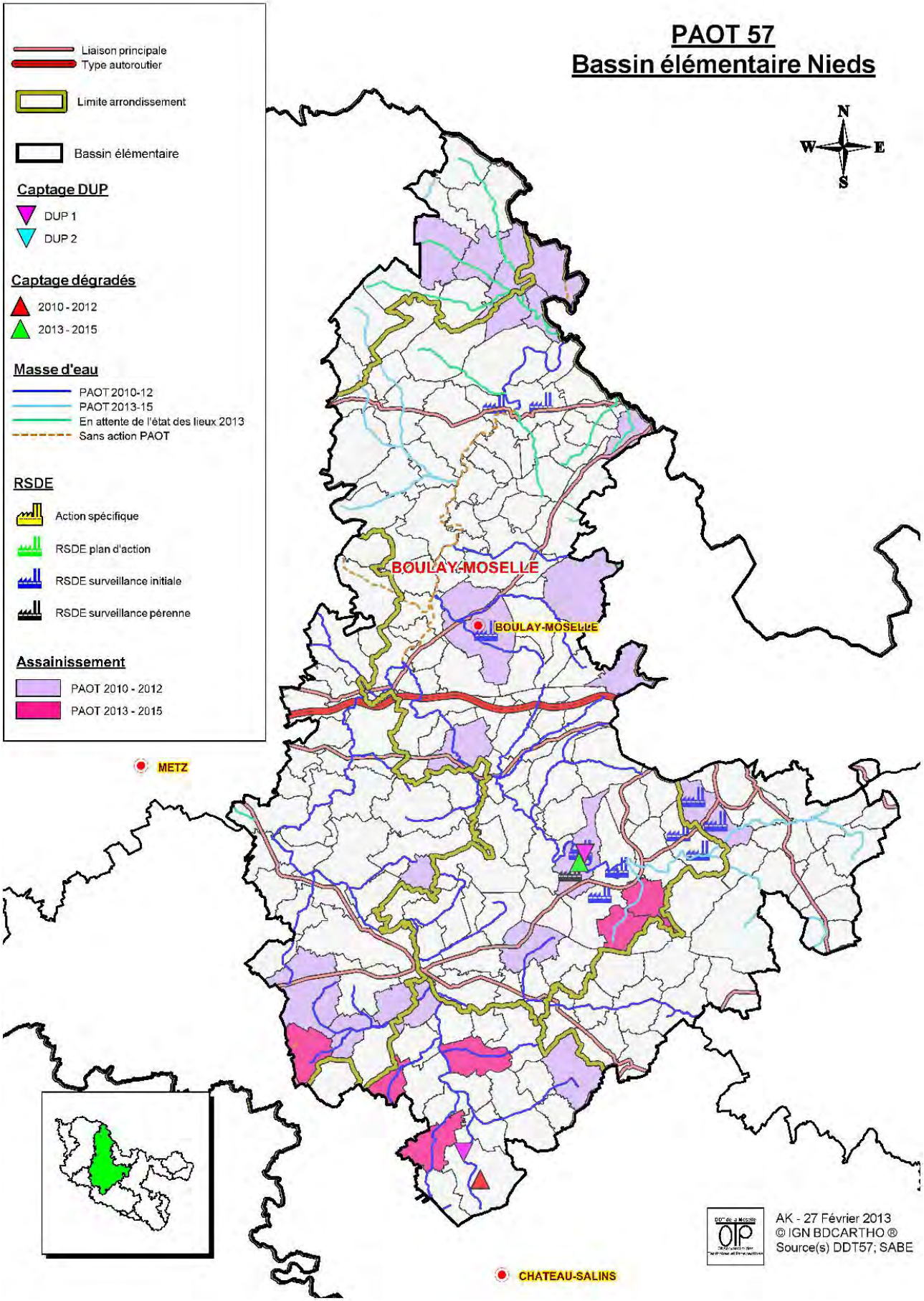

Enjeux du bassin élémentaire: Sarre

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

Les villes principales sont Sarreguemines, Sarrebourg et Behren-les-Forbach.

Les cours d'eau principaux sont la Sarre, l'Eichel, L'Isch et la Rode.

Le bassin a une superficie d'environ 1 950 km².

	SARRE
District	*Rhin*
Secteur de travail	**Moselle-Sarre**
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**37**
dont fortement modifiées et artificielles	**3**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**846**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**7**
dont fortement modifiées et artificielles	**7**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**7**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
++	++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
++	++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Bonne qualité globale de la Sarre sauf dans les traversées urbaines où les tronçons se banalisent. État assez dégradé dans sa partie canalisée. Fortes volontés d'interventions hydrauliques pour lutter contre les inondations (enrochements, recalibrage, *etc.*) sur une bonne partie du bassin. Les affluents : certains (Eischel, *etc.*) conservent de bonnes potentialités écologiques importantes (zones humides, cours d'eau de 1ère catégorie, *etc.*) alors que d'autres (Isch, Albe, Ruisseau d'Achen, *etc.*) ont subi des aménagements lourds d'origines variés (intensification agricole, prévention des inondations, ligne Maginot aquatique, *etc.*) provoquant ponctuellement des dégradations.
Industrie et artisanat	Activité industrielle diversifiée parfois toxique.
Agriculture	Contexte agricole fortement orienté vers l'élevage et les cultures essentiellement céréalières et fourragères, Environ 50% des bâtiments d'élevage sont mis aux normes.
Assainissement des collectivités	De nombreux projets (construction ou remplacement de STEP) restent à finaliser pour les collectivités de moins de 2 000 EH et comprise entre 2 000 et 10 000 EH, Certaines collectivités de plus de 10 000 EH doivent encore s'équiper en bassins de pollution pour le stockage et le traitement des premiers flots pluviaux (ex : CC SARREBOURG, SIA Eichelthal, *etc.*) et/ou poursuivre l'amélioration de la collecte (ex : Sivom DIEMERINGEN).

PAOT 57
Bassin élémentaire Sarre

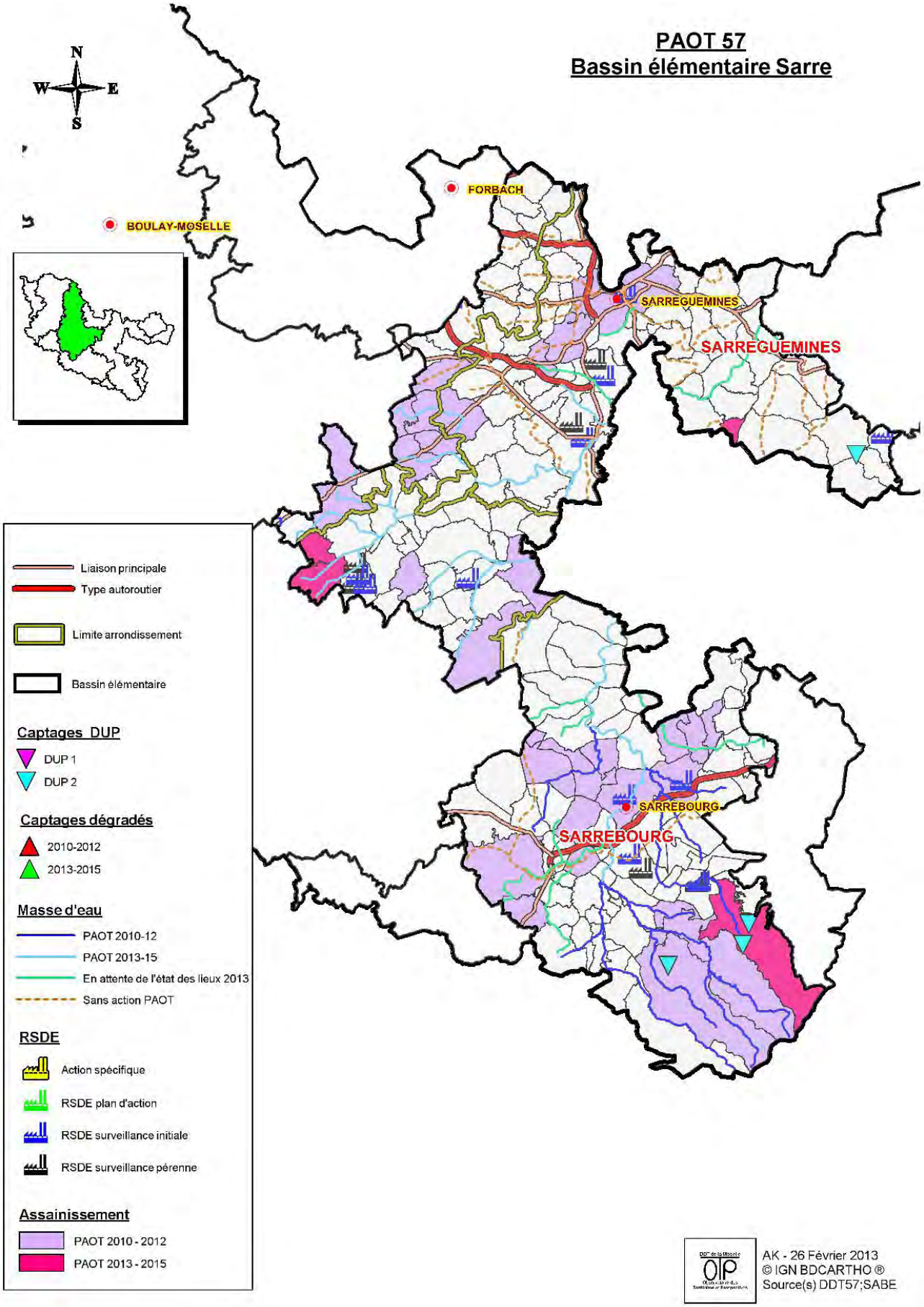

AK - 26 Février 2013
© IGN BDCARTHO ®
Source(s) DDT57;SABE

Enjeux du bassin élémentaire : Moder

	MODER
District	*Rhin*
Secteur de travail	*Rhin supérieur*
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**19**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**352**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**2**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**3**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
+++	+
Industrie et artisanat	**Agriculture**
++	++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Amont : enrésinement, seuils, très nombreux étangs, gros travaux hydrauliques (activité humaine, intensification agricole) ; petits cours d'eau fragiles des Vosges du Nord biologiquement exceptionnels. Moyenne Moder rectifiée et endiguée, transformée en une succession de biefs rectilignes séparés par des seuils infranchissables, diversité particulièrement réduite. Aval d'excellente qualité, diversité et naturalité remarquables, classée en APB. Programmes d'entretien des cours d'eau entravent constamment le développement naturel de la dynamique fluviale bloquant toute amorce de diversification des milieux. Les zones humides et les chenaux de crues font l'objet d'un remblaiement (hors champ d'application de la loi sur l'eau) fréquent et continu.
Industrie et artisanat	Diversité industrielle importante. La majeure partie des eaux usées est traitée mais présence de pollution diffuse parfois toxique.
Agriculture	40% en zone vulnérable. 28% de UGB aux normes. Mise en place des bandes enherbées non complètes. Erosion des sols dans les zones apicales et lessivage des intrants agricoles provocant le colmatage et la banalisation des milieux. Ensablement des lits mineurs dus aux pratiques d'exploitations sylvicoles.
Assainissement des collectivités	Territoire très avancé en matière d'assainissement mais nécessité de poursuivre les efforts, particulièrement sur les secteurs centre et aval, pour augmenter le taux de collecte et diminuer l'impact des rejets par temps de pluie.

PAOT 57
Bassin élémentaire Moder

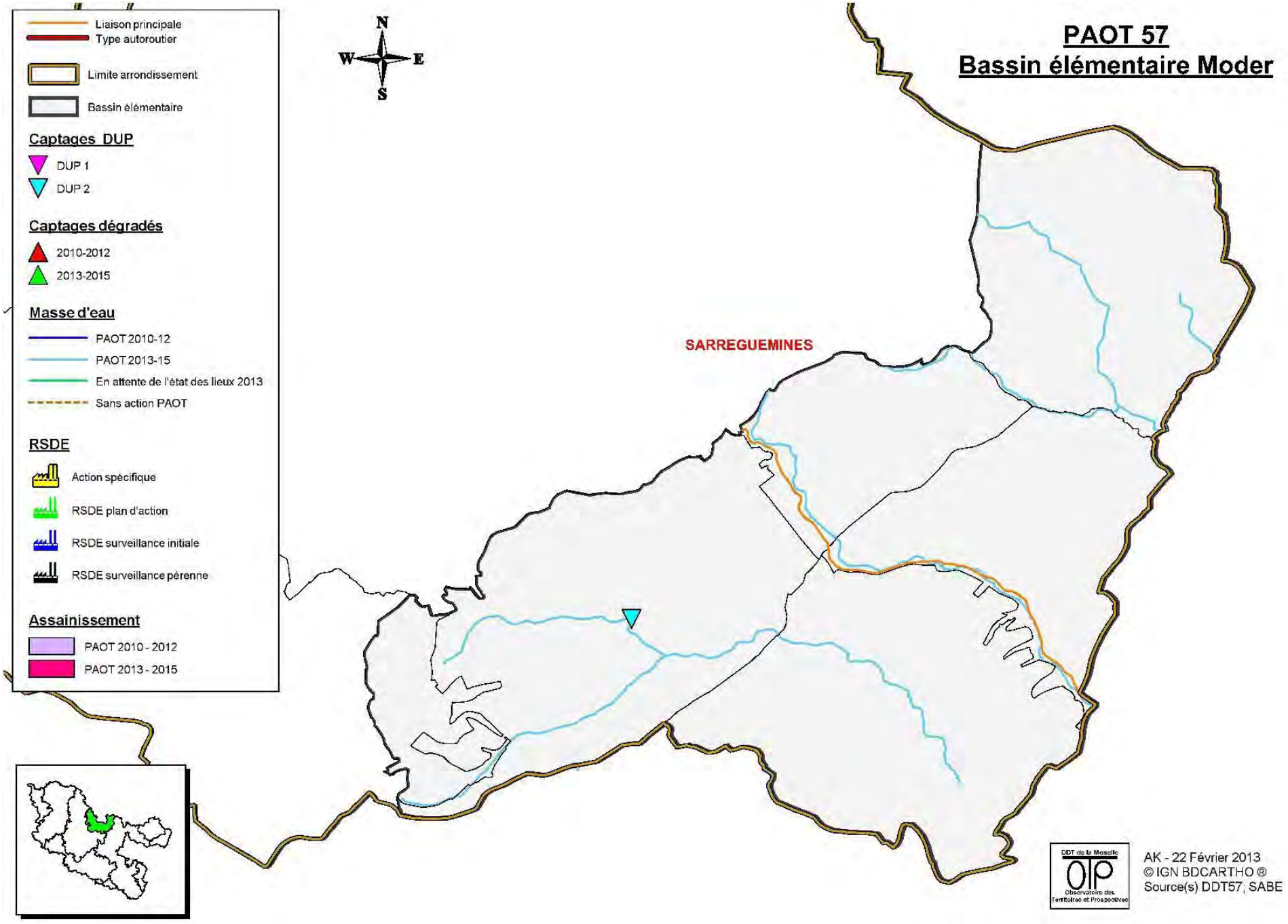

DDT de la Moselle
OTP
Observatoire des Territoires et Prospectives

AK - 22 Février 2013
© IGN BDCARTHO ®
Source(s) DDT57; SABE

Enjeux du bassin élémentaire : Pays de Bitche

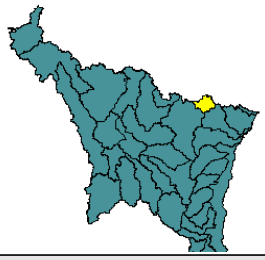

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

La ville principale est Bitche.

Les cours d'eau principaux sont la Horn et le Schwalbach.

Le bassin a une superficie d'environ 300 km².

	PAYS DE BITCHE²
District	*Rhin*
Secteur de travail	**Moselle-Sarre**
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**4**
dont fortement modifiées et artificielles	
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**80**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**0**
dont fortement modifiées et artificielles	**0**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**4**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
++	++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
+	+++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Qualité globale bonne mais peut se dégrader en raison de l'enrésinement, des seuils, de la présence de très nombreux étangs et des travaux hydrauliques (curage, rectification, recalibrage), liés à l'occupation du lit majeur par les activités humaines dans les traversées de village. Des problèmes particuliers liés à des ouvrages militaires se posent sur le secteur de Bitche. L'ensablement chronique largement augmenté par les problèmes d'exploitation forestière pose des problèmes particulièrement aigus sur ces zones. Le développement de la maladie de l'aulne a conduit depuis plusieurs années à banaliser très fortement la ripisylve. De fortes volontés d'interventions hydrauliques lourdes subsistent tant pour gérer les problèmes d'inondations que de gestion des berges érodées (enrochements, recalibrages, dévégétalisation, *etc.*).
Industrie et artisanat	Peu d'industrie. Une pollution due aux Cristalleries.
Agriculture	Contexte agricole fortement orienté vers l'élevage laitier et les cultures essentiellement céréalières et fourragères. Environ 40% des bâtiments d'élevages sont mis aux normes.
Assainissement des collectivités	De nombreux projets (construction ou remplacement de STEP) restent à finaliser pour les collectivités de moins de 2 000 EH.

PAOT 57
Bassin élémentaire Pays de Bitche

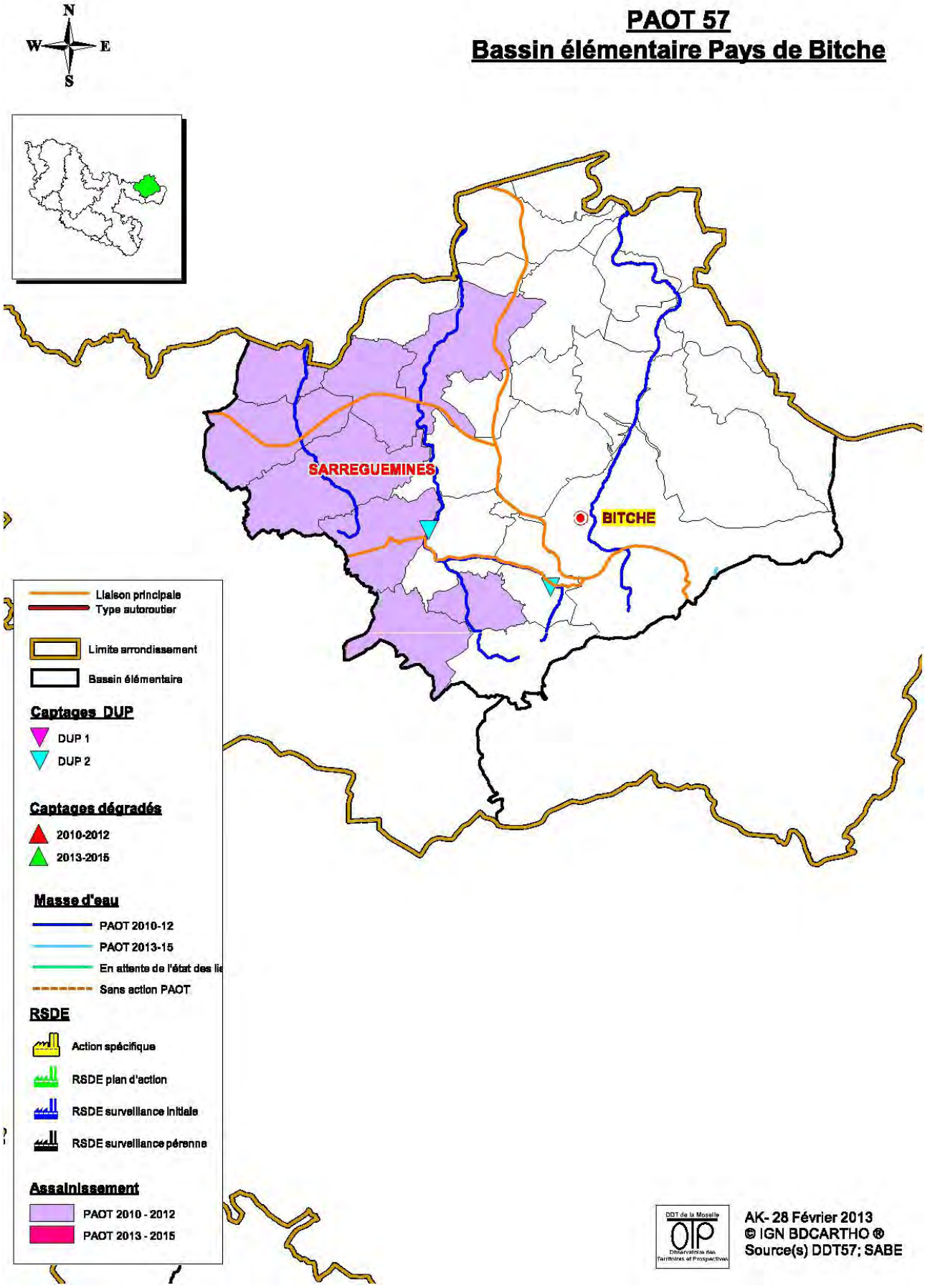

DDT de la Moselle
OTP
Observatoire des Territoires et Prospectives

AK- 28 Février 2013
© IGN BDCARTHO ®
Source(s) DDT57; SABE

Enjeux du bassin élémentaire : Zorn – Landgraben

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Rhin supérieur du district Rhin.

Le bassin a une superficie de 850 km² (limite hydrographique) et s'étend sur 820 km² (limite ajustée aux communes rattachées au bassin).

Les villes principales sont Saverne et Brumath.

Les cours d'eau principaux sont la Zorn, le Landgraben, la Mossel et le Rohrbach.

	ZORN-LANDGRABEN
District	*Rhin*
Secteur de travail	**Rhin supérieur**
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**28**
dont fortement modifiées et artificielles	**5**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**414**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**0**
dont fortement modifiées et artificielles	**0**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**6**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
+++	+
Industrie et artisanat	**Agriculture**
+	+++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	De gros travaux hydrauliques (activité humaine, intensification agricole) ont transformé certains cours d'eau en canaux totalement uniformes. Développement naturel de la dynamique fluviale entravé, bloquant toute amorce de diversification des milieux. Les zones humides et les chenaux de crues font l'objet d'un remblaiement (hors champ d'application de la loi sur l'eau) fréquent et continu. Problèmes hydrauliques importants (inondations, coulées de boues, *etc.*). Des prairies humides biologiquement exceptionnelles.
Industrie et artisanat	Diversité industrielle importante. La majeure partie des eaux usées est traitée mais présence de pollution diffuse parfois toxique.
Agriculture	Contexte agricole fort où se pratique élevage, polyculture intensive et culture fruitière. Actuellement, environ 28% des bâtiments d'élevage sont mis aux normes. Mise en place des bandes enherbées non complètes. Erosion des sols dans les zones apicales et lessivage des intrants agricoles provoquant le colmatage et la banalisation des milieux. La pollution par les produits phytosanitaires est une cause importante de non atteinte du bon état.
Assainissement des collectivités	Territoire très avancé en matière d'assainissement mais nécessité de poursuivre les efforts pour augmenter le taux de collecte et diminuer l'impact des rejets par temps de pluie.
Autres	Gestion des débits en période d'étiage.

PAOT 57
Bassin élémentaire Zorn - Landgraben

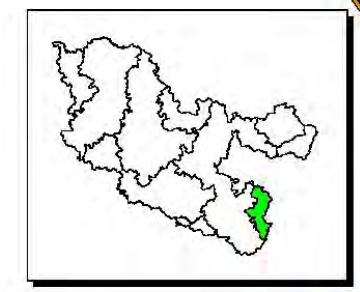

PHALSBOURG

SARREBOURG

SARREBOURG

Liaison principale
Type autoroutier

Limite arrondissement

Bassin élémentaire

Captages DUP

DUP 1
DUP 2

Captages dégradés

2010-2012
2013-2015

Masse d'eau

PAOT 2010-12
PAOT 2013-15
En attente de l'état des lieux 2013
Sans action PAOT

RSDE

Action spécifique
RSDE plan d'action
RSDE surveillance initiale
RSDE surveillance pérenne

Assainissement

PAOT 2010 - 2012
PAOT 2013 - 2015

DDT de la Moselle
OTP
Observatoire des Territoires et Prospectives

AK - 22 Février 2013
© IGN BDCARTHO ®
Source(s) DDT57; SABE

Enjeux du bassin élémentaire : Vezouze Sanon

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

Les villes principales sont Dombasle-sur-Meurthe, Blâmont et Badonviller.

Les cours d'eau principaux sont la Vezouze et le Sanon.

Le bassin a une superficie d'environ 860 km².

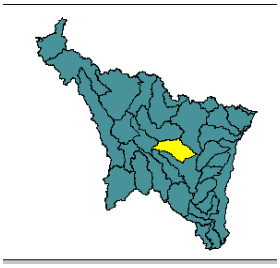

	VEZOUZE – SANON
District	*Rhin*
Secteur de travail	*Moselle-Sarre*
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**15**
dont fortement modifiées et artificielles	**1**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**375**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**2**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**6**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
++	+++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
	++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Un certain nombre d'ouvrages perturbent la libre circulation de la faune et le fonctionnement global de la Vezouze (érosion, enfoncement du lit). Les petits affluents (Blette, Verdurette, Vacon, *etc.*) ont une qualité très dégradée en raison principalement de travaux hydrauliques agricoles (rectification, curage). Le Sanon et ses affluents sont très impactés par les aménagements hydrauliques lourds liés à l'intensification des pratiques agricoles (recalibrage, rectification de tracé, suppression de la ripisylve) et la mise en place du canal de la Marne au Rhin. Le Sanon est sur une grande partie de son linéaire réduit à un tracé rectiligne banalisé. Ces dégradations induisent une très forte augmentation de l'eutrophisation.
Industrie et artisanat	Il n'y a pas d'établissements soumis à autorisation et à déclaration de leurs émissions polluantes (établissements GEREP).
Agriculture	Actuellement, 60 % environ des bâtiments d'élevage sont mis aux normes. Les problèmes rencontrés sont à la fois dus à la pollution classique (matières organiques en raison des élevages) et aux pesticides (cultures de céréales et maïs).
Assainissement des collectivités	La totalité des communes ont soit déjà une unité de traitement des eaux usées (existante ou programmée dans un contrat pluriannuel) et/ou des études de diagnostic en cours incluant un zonage d'assainissement collectif/non collectif. Cependant, dans l'immédiat, de nombreuses communes rurales continuent d'avoir des rejets directs au milieu naturel (83 communes sur un total de 96 communes rurales et deux communes urbaines).

PAOT 57

Bassin élémentaire Vezouze - Sanon

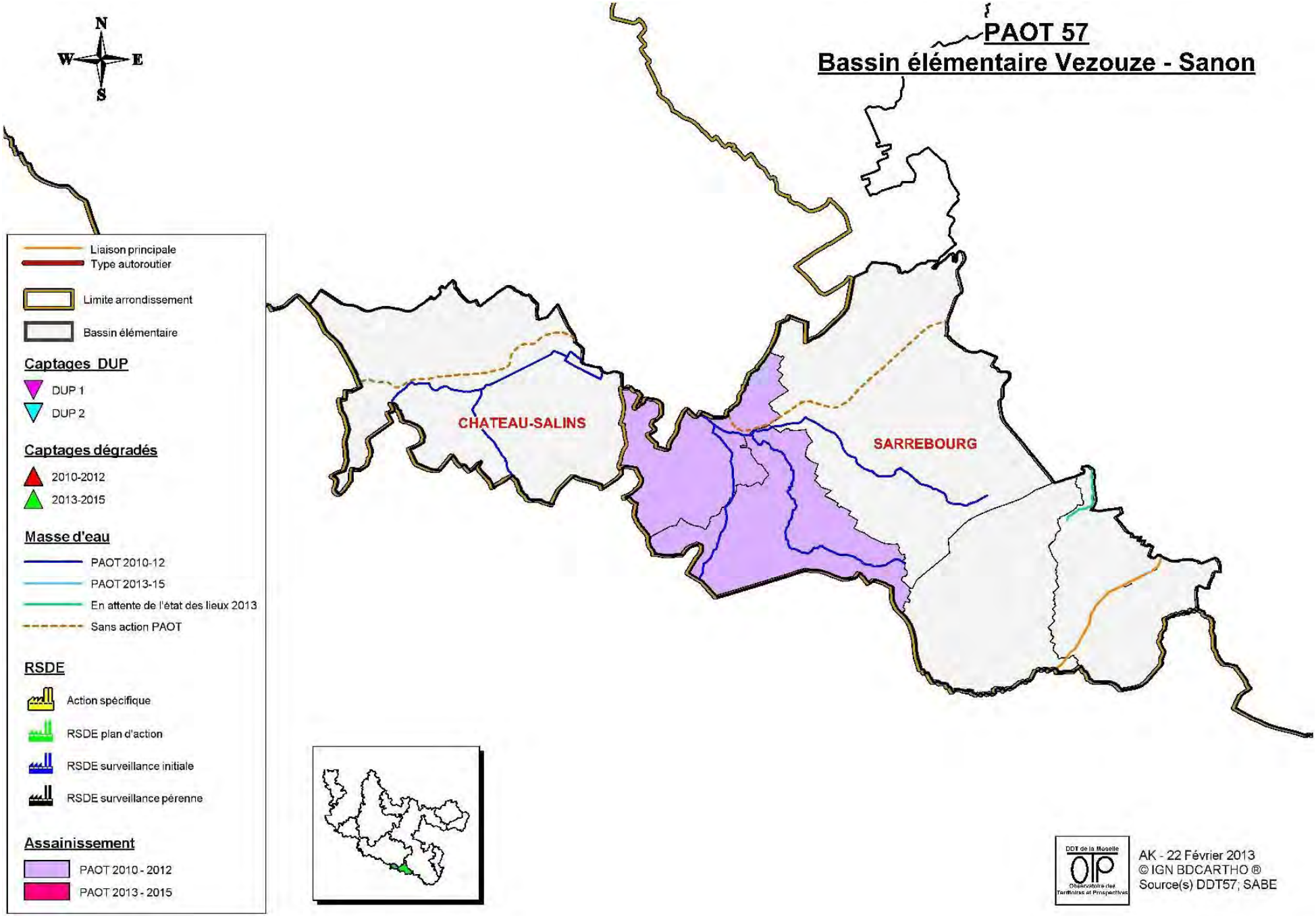

DDT de la Moselle
OTP Observatoire des Territoires et Prospectives

AK - 22 Février 2013
© IGN BDCARTHO ®
Source(s) DDT57; SABE

Enjeux du bassin élémentaire : Seille

Ce bassin est situé dans le secteur de travail Moselle-Sarre du district Rhin.

Les villes principales sont Morhange, Dieuze, Nomeny et Château-Salins.

Les cours d'eau principaux sont la Seille et la Petite Seille.

Le bassin a une superficie de 1290 km² (limite hydrographique) et s'étend sur 1260 km² (limite ajustée aux communes rattachées au bassin).

	SEILLE
District	*Rhin*
Secteur de travail	**Moselle-Sarre**
Nombre total de masses d'eau de rivière *(y compris présence partielle sur le bassin hydrographique)*	**21**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Linéaire total de masses d'eau de rivière (en km)	**467**
Nombre total de masses d'eau de lacs (tous types)	**2**
dont fortement modifiées et artificielles	**2**
Nombre total de masses d'eau souterraine *(y compris présence partielle sur le bassin ajusté aux limites des communes qui y sont rattachées)*	**3**

Enjeux

Hydromorphologie	Assainissement des collectivités
+++	++
Industrie et artisanat	**Agriculture**
+	+++

Pression	Manière dont la pression se manifeste
Altération de l'hydro-morphologie	Petits linéaires amont touchés par des travaux hydrauliques lourds (curage, rectification, recalibrage) et transformés en fossés. Eutrophisation importante par la présence de polluants (origine agricole) apportés par ces derniers dans l'étang de Lindre. Présence d'ouvrages transversaux infranchissables. Berges souvent dévégétalisées. L'alimentation amont de la Seille en partie impactée (quantitativement parlant) par la présence de nombreux étangs piscicoles. Qualité biologique en dégradation pour certains étangs (amont) classés biologiquement exceptionnels. Des zones humides "ordinaires" sont dégradées à l'amont provoquant un déséquilibre global.
Industrie et artisanat	Il y a peu d'établissements soumis à autorisation et à déclaration de leurs émissions polluantes (établissements GEREP) sur ce territoire. Il n'y a pas de pression significative en terme de pollution toxique.
Agriculture	Les terrains agricoles couvrent 80% de la superficie du bassin (culture céréalière principalement). Les produits phytosanitaires représentent une pression importante pour l'atteinte du bon état. Près de la moitié des bâtiments d'élevage sont encore à mettre aux normes. Le bassin est classé zone vulnérable.
Assainissement des collectivités	Un certain nombre de collectivités de moins de 2000 habitants ont encore des rejets directs dans le milieu naturel.

PAOT 57
Bassin élémentaire Seille